

Vol. 25 n° 1 **Edmonton, le 4 janvier 1991** **16 pages** **50¢**

Le Comité de communication francophone de Calgary vous informe...

à lire en pages 8 et 9

Ces nouvelles ont retenu l'attention en 1990

La bonne nouvelle de l'année

Deux événements majeurs ont marqué la francophonie albertaine en 1990: le jugement de la Cour suprême donnant le droit aux francophones d'avoir la gestion de leurs écoles et les coupures de Radio-Canada qui ont enlevé toutes les émissions produites par CBXFT sauf le bulletin de nouvelles Ce Soir.

LA BONNE NOUVELLE

En mars dernier, la Cour suprême a conclu que le but de l'article 23 de la Charte des droits et libertés est de maintenir les deux langues officielles du Canada et les cultures et à favoriser leur épanouissement.

Les minorités francophones, avec cette décision, ont donc droit non seulement à des écoles françaises mais aussi à la gestion de ces écoles, à une éducation de qualité, au moins égale à celle de la majorité et à un financement adéquat. Mais le droit de gestion ne donne pas nécessairement droit à la création de commissions scolaires francophones.

L'application du droit de gestion scolaire et le degré de gestion varieront selon les nombres et les circonstances particulières. Il en revient au gouvernement provincial de déterminer ces nombres et ces circonstances particulières.

Depuis cette décision, le ministre de l'Éducation Jim Dinning a obligé les commissions scolaires de Legal et de Saint-Paul à ouvrir des écoles françaises. Il a aussi promis de créer un groupe de travail afin d'établir la gestion scolaire pour les francophones.

Jusqu'à maintenant, aucun groupe de travail n'a été formé. En décembre dernier, des fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont fait des consultations auprès de la population de Rivière-la-Paix durant trois jours, celles-ci portant sur la gestion scolaire.



Les Juges de la Cour suprême du Canada.

La mauvaise nouvelle de l'année

La Société Radio-Canada a annoncé des coupures de l'ordre de 108 millions $ en décembre dernier. Pour CHFA, la radio française en Alberta, ces coupures ne signifient qu'un pour cent de son budget d'exploitation, soit 12 000 $ sur un budget de 1 200 000 $. Du côté de la télévision française CBXFT, secteur plus affecté, les coupures s'élèvent à 343 000 $ (si l'on inclus les ressources du côté anglophone dont CBXFT n'aura plus besoin suite aux compressions faites de leur côté).

Mercredi le 5 décembre était une journée bien triste dans les locaux de Radio-Canada à travers le pays. Et pour les francophones de l'Alberta, les événements prennent aussi une tournure bien sombre: aucune émission de SMAC, Génies en herbe, Ce Soir Dimanche, Le Carnet et les émissions de courte durée (E.C.D.) ne sera produite. En ce qui a trait à la série Génies en herbe déjà enregistrée, elle devrait être diffusée puisque les émissions sont déjà complétées et sur ruban.



Il ne reste donc plus qu'une seule émission où les Franco-Albertains pourront se retrouver, le Ce Soir. Gérard Veilleux a annoncé que d'autres coupures se feront dans les deux prochaines années. La crainte que tous les services francophones de Radio-Canada en Alberta soient coupés est toujours présente. «Oui ça fait peur. Ajoutez à tout cela tout ce qui se joue présentement du côté politique (Commision Bélanger-Campeau, Commission Spicer)» affirme M. Denis Lord, directeur régional et directeur de la télévision française en Alberta. Est-ce possible que tout disparaisse? «Tout cela va dépendre de la conjoncture économique et politique au pays. C'est une possibilité qu'il n'y en ait plus... on verra».

4/1

RÉTROSPECTIVE 1990

• JANVIER

- Les francophones ont maintenant le droit d'avoir un procès en français en Alberta.
- St-Paul: Les commissions scolaires no. 2228 et no. 19 se lancent la balle pour l'établissement d'une école française.
- Départ du directeur général de l'ACFA provinciale Ghyslain Charron.

• FÉVRIER

- St-Isidore: Ouverture du premier bar francophone en Alberta, le BAR-BAR.
- SMAC, une émission pour les jeunes francophones de l'Ouest réalisée en Alberta par Radio-Canada remporte un succès grandissant.
- Ouverture officielle de l'école Notre-Dame, à Edmonton.
- Pierre Bourbeau est le nouveau directeur général de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA).

• MARS

- Les francophones ont droit à la gestion de leurs écoles: le jugement Mahé-Bugnet de la Cour suprême leur donne raison.
- Tournée pancanadienne pour le Théâtre Popicos de la pièce Le petit prince.
- Le Théâtre à la carte remporte le 1er prix au concours provincial Stage One à Lethbridge.
- Anik Giguère est la nouvelle présidente de FJA.
- Nouveau directeur général à l'ACFA provinciale: Georges Arès.

• AVRIL

- Ouverture officielle d'un nouveau comité jeunesse de FJA à Fort McMurray.
- 10e anniversaire de l'ACFA régionale de Fort McMurray.

• MAI

- Une étude révèle qu'il est possible de penser à un collège en Alberta mais pas à un Collège de l'Ouest.
- L'Alberta Teachers' Association appuie les francophones dans la création de conseils scolaires francophones.
- L'Alberta School Trustees' Association annonce le même appui aux francophones.

(suite à la page 3)

• Volume II et III

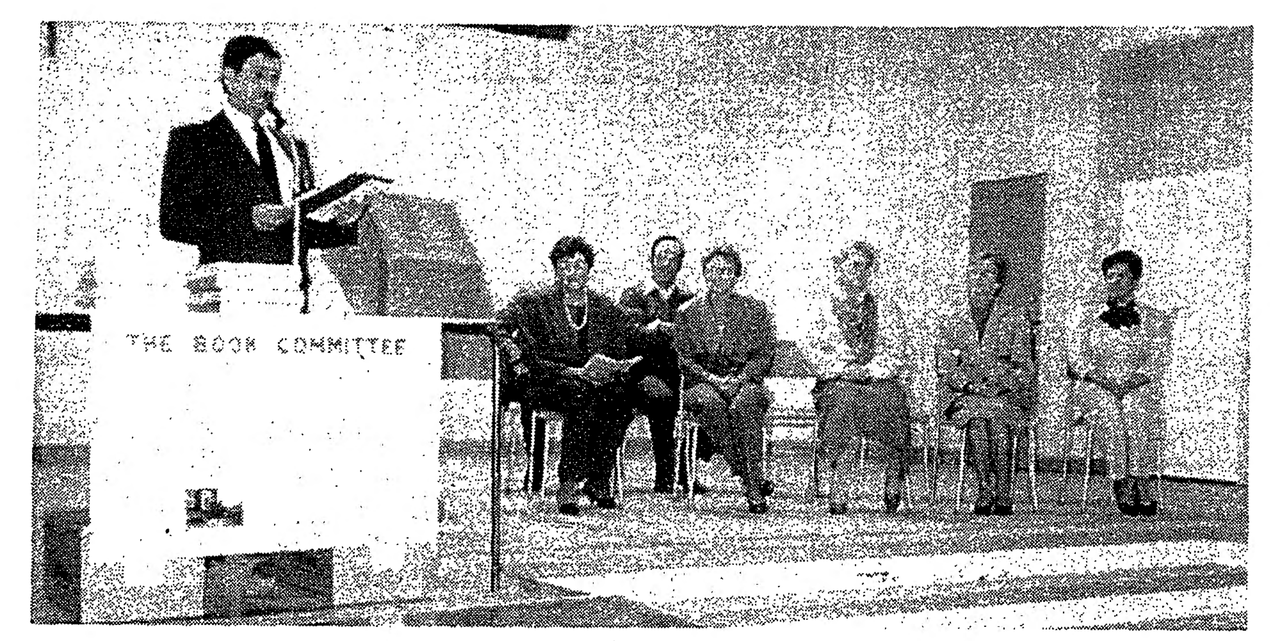
Lancement du livre de Girouxville-Culp

par NOËLLA FILLION

GIROUXVILLE - Par ce bel après-midi ensoleillé du 9 décembre, au sous-sol de l'église de Girouxville, avait lieu le lancement du livre historique de Girouxville - Culp. M. Roger Houle, vice-président, agissait en tant que maître de cérémonie. Après avoir souhaité la bienvenue, il invita, à tour de rôle, les membres du comité du livre à prendre place sur la tribune: Jocelyne Rochon (présidente), Sylvianne Dusseault (secrétaire), Doris Ouellette (trésorière), Claire Owens (éditeur), Murielle Lorrain, Irvin Kopp et Doug Galigan (recherchistes).

Est venu s'ajouter à ceux-ci, M. Donald Dumont représentant municipal de Smoky River et M. Henri-Paul Blanchette, maire de Girouxville. M. Houle a lu ensuite une lettre de félicitations de la part de Rob Rohac de Friesen Printers.

Il a invité la présidente à prendre la parole. Celle-ci a décrit l'historique du présent comité, du choix du titre, et le but que se proposait le comité. Elle a souligné la contribution artistique de Suzanne St-Jean pour la couverture, le travail de recherche et de classification des photos effectué par Hélène Couillard et Yvette Charest. Elle remercia le Club Étoile pour l'hébergement pendant au moins deux ans, la coopérative pour l'entreposage des histoires dans sa voûte, l'école pour ses services de miméographie des lettres circulaires. Elle a fait la lecture d'une longue liste de bénévoles qui ont appuyé le projet d'une façon ou d'une autre.



M. Roger Houle agissait comme maître de cérémonie lors du lancement du livre historique de Girouxville-Culp.

(Photo Noëlla Fillion)

Ensuite, place aux félicitations et aux présentations. M. Donald Dumont est venu offrir ses félicitations de la part de la municipalité de Smoky River. M. Blanchette, au nom des citoyens de Girouxville, a exprimé avec émotion sa joie de voir gardé en mémoire «le souvenir de nos pionniers - ceux qui sont venus avant nous».

Il y a eu ensuite le message de félicitations de M. Walter Pazkowski, notre député. M. Houle invita ensuite Mme Jocelyne Rochon et M. Donald Dumont à procéder au dévoilement du livre.

Murielle Lorrain a présenté une copie des deux volumes à M. Donald Dumont pour la municipalité de Smoky River. Claire Owens a présenté aussi les deux volumes à Mme Lucie St-André pour le Club Étoile. Elle a souligné le fait que Mme St-André est l'éditeur du premier tome de l'histoire de Girouxville. Mme St-André a dit sa fierté de voir que son initiative a eu des suites et qu'elle a suscité de la curiosité dans la région pour poursuivre des recherches historiques. Ce fut au tour de M. Irvin Kopp de présenter les volumes au maire, M. Blanchette et à Doug Galigan de les présenter à Mme Antoinette Romanchuk pour l'école de Girouxville. Cette dernière a remercié au nom de l'école, des professeurs et des étudiants disant qu'il sera un moyen sûr pour la jeunesse de prendre conscience de leur héritage et de leurs racines.

On passa ensuite à l'encan chinois du 1er volume sortant de presse. M. Marcel Rochon mena l'encan rondement de sorte qu'il décrocha 535 $ parmi l'assemblée. Le gagnant fut M. Léo Brulotte qui avait atteint la somme de 300 $. Madame Rochon lui présenta les deux volumes dévoilés.

Pendant ce temps, ceux qui le désiraient pouvaient faire l'achat du livre. Mme Rochon indiqua qu'il y a eu 1 500 livres imprimés. Il y en a encore beaucoup à vendre. Les deux tomes coûtent 80 $. On peut se procurer le livre à Girouxville, Falher et Donnelly, à la Société historique et généologique de Smoky River.

Journée japonaise à Plamondon

par RAYMONDE MÉNARD

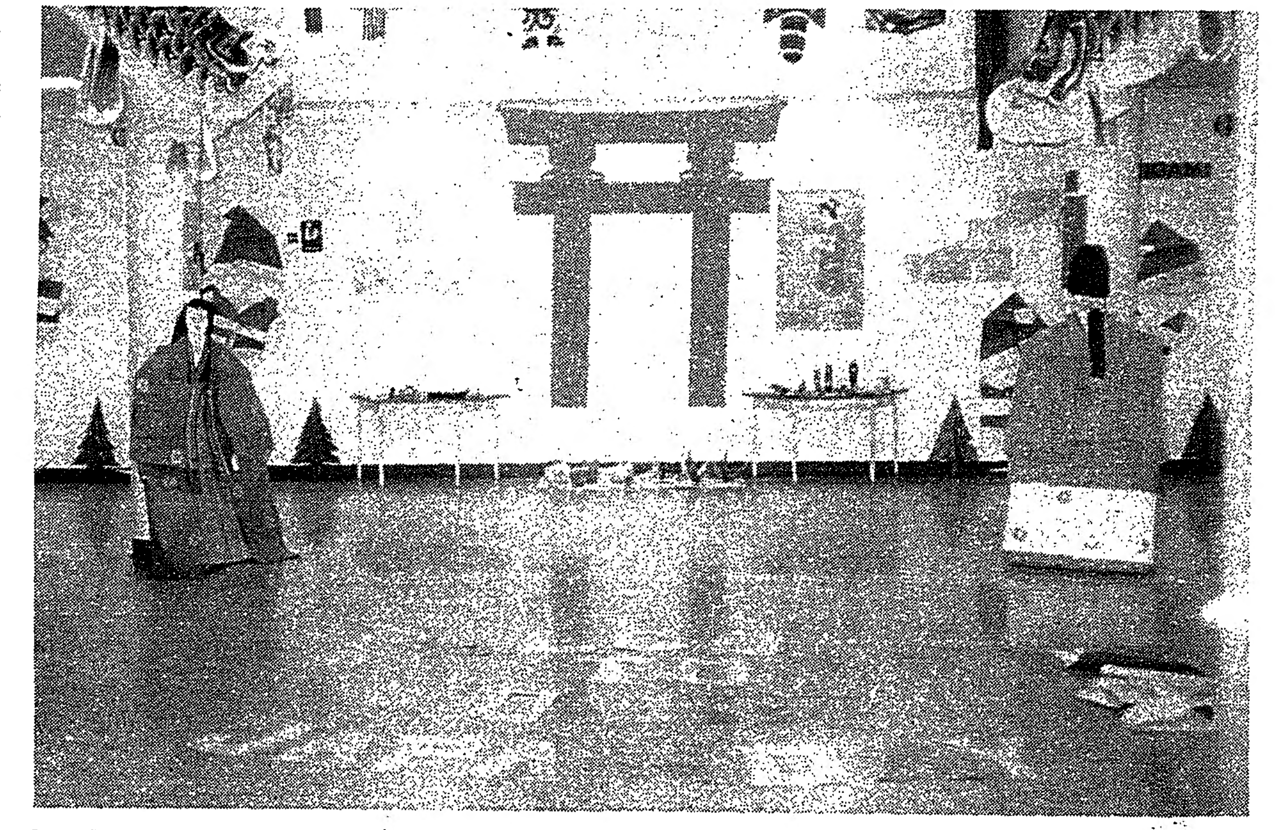
PLAMONDON - Vendredi le 7 décembre, tous les étudiants de l'école de Plamondon ont fait l'expérience d'une journée culturelle japonaise.

Les cérémonies ont commencé dans le gymnase, où tous les enseignants ainsi que tous les étudiants y étaient pour souhaiter la bienvenue à tous les invités spéciaux japonais ainsi M. Robert Hees et M. Robert Tinkess qui les accompagnaient.

M. Steve Fukushima, du consulat du Japon, était très heureux d'avoir l'occasion d'être à Plamondon avec les internes. Les internes étaient: Taiko Yoshioka, Miyuki Itakura, Sonoko Kato, Kimoko Nishikawa, Naoko Murakami, Kazue Kawamura ainsi que Mme Miwa Koda qui est à l'école de Plamondon depuis le début de septembre.

Les spectateurs ont bien apprécié les présentations, particulièrement le judo et celle de la 7e année, immersion française. Tous les jeunes ont dit ce qu'ils aimaient du Japon dans trois langues: le français, l'anglais et le japonais. C'était très bien fait, démontrant l'effort et la bonne volonté des étudiants. Ils ont aussi joué la mélodie «De re mi no uta» sur xylophones. Danny Gaudet et Colleen Zatorski ont fait un exposé sur la géographie du Japon et la culture japonaise.

Suivant les cérémonies d'ouverture, les étudiants ont eu l'occasion de visiter plusieurs centres de démonstrations. Ils ont appris à faire plusieurs choses à la manière japonaise. Les sessions portaient sur l'origami (l'art du papier plié), la calligraphie, la cuisine, les kimonos, la peinture à poisson (le poisson est peinturé avec de l'encre spéciale et ceci est ensuite transféré sur papier), la marbrure (dessins marbrés fait en immersant un papier dans l'eau qui a de la peinture dedans), l'abaque (boulier compteur) pour les maths, le judo, l'arrangement des fleurs ainsi que des jeux et contes d'histoires japonaises. Plusieurs ont aussi participé à une cérémonie du thé. La cérémonie du thé, appelée chanoyu est un rituel minutieux aux significations religieuses, qui peut durer jusqu'à quatre heures. Cette cérémonie est demeurée pratiquement la même depuis que le maître Sen Rikyu en fixa les détails vers 1570.



Les Japonais font des décorations fantastiques avec du papier. Ils en ont mis plein les yeux des participants à la journée du Japon à l'école de Plamonton.

(Photo Raymonde Ménard)

M. Steve Fukushima a expliqué que le judo (littéralement «voie de la souplesse») est un dérivé d'une ancienne lutte appelée «jiu-jitsu» et a été commencé en 1803. C'est un sport d'auto-défense pratiqué avec une certaine beauté et un raffinement typiquement japonais. Cette présentation qui émerveilla plusieurs jeunes (surtout les garçons) a été faite par M. Fukushima et son assistant était M. R.G. (Bob) Tinkness de Alberta Culture and Multiculturalism.

La journée japonaise était le point culminant de la présence de Mme Miwa Koda à l'école depuis septembre. Elle est venue au Canada par l'intermédiaire de Japanese Internship Program, qui place des bénévoles dans les écoles canadiennes. Chaque école qui participe au programme a une famille d'accueil pour chaque participant. Mme Koda aime bien le Canada, elle dit que son anglais s'est beaucoup amélioré depuis qu'elle est à Plamondon et maintenant elle travaille sur l'apprentissage de la langue. En retournant au Japon, elle veut étudier le français. Miwa Koda est bien aimée à l'école, elle laissera de bons souvenirs d'une culture riche et d'une femme très gentille et sincère.

SOMMAIRE

À la 3...

• Services fédéraux en français

Les droits de la minorité ne sont pas une question de mathématique

APF - Les francophones de l'extérieur du Québec ne veulent pas que le droit d'obtenir des services en français au sein des institutions fédérales soit calculé selon une formule mathématique.

La Fédération des francophones hors Québec a beau supporter le projet de réglementation sur les communications avec le public déposé par le gouvernement fédéral, elle ne peut s'empêcher d'émettre des réserves lorsqu'on propose que de petites communautés devraient soit représenter 5% de la population pour obtenir toute une gamme de services en français, soit faire la preuve que la demande pour un service en français représente 5% de la demande totale durant l'année.

Pour mieux illustrer sa préoccupation, la Fédération cite l'exemple des municipalités de Saint-Albert et de Bonnyville en Alberta. À Saint-Albert dit la FFHQ, les 1 190 francophones de l'endroit n'auraient aucun droit à des services fédéraux en français, parce que la population francophone ne représente que 3.3.% de la population. Par contre, les 785 francophones de Bonnyville pourraient facilement jsutifier les services en français, parce que la population francophone compte pour 14.7% de la population totale.

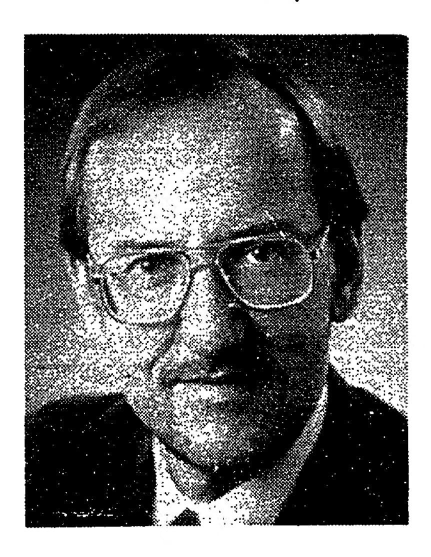
«Pourquoi deux communautés qui comptent essentiellement le même nombre d'individus ne devraient-elles pas jouir de chances égales de s'épanouir en français» s'est demandé le président de la FFHQ, Guy Matte, lors de sa comparution devant le Comité mixte sur les langues officielles, qui étudie le projet déposé par le gouvernement fédéral.

Plutôt que de se préoccuper des statistiques, dit encore la FFHQ, on devrait plutôt s'en remettre à la vitalité de la communauté pour déterminer les besoins en services en français. Et comment évalue-t-on la vitalité d'une communauté? À ce sujet, la Fédération cite les propos de l'ex-ministre de la Justice et aujourd'hui Gouverneur général du Canada, Ramon Hnatyshyn, qui déclarait en juillet 1988 lors de l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, que «l'existence d'institutions éducatives, religieuses, sociales ou culturelles de la minorité peuvent, peut-être mieux que les nombres, attester de la vitalité et du potentiel de cette communauté».

Cet argument n'a pas convaincu la députée anglophone Louise Feltham de l'Alberta, qui est convaincue que le maître de poste d'un petit village de 100 personnes devra remettre sa démission, s'il ne peut offrir un service en français à cinq francophones.

«Personne ne demande que les gens soient mis à pied parce qu'ils ne peuvent pas offrir le service en français» a rétorqué la FFHQ.

«Pensez-vous, a alors demandé la députée, que 5% est une demande importante»? «Vous avez le droit d'avoir des services en anglais au bureau de poste de Caraquet, même si vous ne formez pas 5% de la population ou que vous ne représentez pas 5% de la demande totale» a répliqué le président Guy Matte.



Toutes ces discussions sur les nombres ont irrité le député libéral Eugène Bellemare de Carleton-Gloucester dans l'est ontarien, qui a dénoncé l'utilisation de statistiques pour justifier des services en français. «Cessez donc de parler de francophones et d'anglophones, s'est emporté le député à la fin d'une longue tirade sur l'unité nationale, et parlez donc de francophiles et d'anglophiles».

Le député néo-démocrate et critique de son parti pour les langues officielles Phil Edmunston, s'est dit «insulté» de constater qu'on jouait aux mathématiques avec le dossier des langues officielles. «Imaginez ceux qui vont demander le service en français dans les petites communautés. Ils vont se faire pointer du doigt».

Si le gouvernement maintient sa décision d'offrir des services en fonction de la demande, la FFHQ réclame à tout le moins «un statut privilégié» pour le Nouveau-Brunswick. Cette province est la seule qui a un statut officiellement bilingue et selon la FFHQ, il n'y a pas de nombre qui justifie ou non l'obtention d'un service dans les deux langues officielles. «Tous les services devraient être offerts partout et sans exception, parce que c'est déjà dans la pratique» a expliqué le directeur général de la FFHQ Aurèle Thériault.

• Un partenariat avec le Québec

«On demande un énoncé politique clair...»

- Guy Matte

APF - Les francophones hors Québec veulent établir un nouveau partenariat avec le Québec, basé sur le respect mutuel.

Devant des commmissaires

(suite en page 5)

Rétrospective...

(suite de la page 1)

- La vie après le hockey, une pièce mettant en vedette André Roy. sera jouée à Québec dans le cadre de la Quinzaine internationale de théâtre.
- Le premier tournoi de Golf par excellence remporte un grand succès.

• JUIN

- Le premier Festival de théâtre jeunesse a lieu à Edmonton.
- Premier Gala interprovincial de la chanson.
- Graduation des premiers diplômés de l'école Maurice-Lavallée.
- Échec de l'Accord du lac Meech.

• JUILLET

- Le ministre de l'Éducation, Jim Dinning, oblige les commissions scolaires de Legal et de St-Paul à ouvrir une école française dans leur district respectif.
- Après l'échec de l'Accord du lac Meech, une motion d'appui au Québec est prononcée en français à l'Assemblée législative par le député de Vegreville, M. Derek Fox.

• AOÛT

- Dépôt d'une demande des parents pour l'ouverture d'une école publique francophone auprès de la Commission scolaire publique d'Edmonton.
- Premier lave-auto provincial organisé par FJA.
- Une étude révèle que 15% des francophones de l'Alberta sont analphabètes.
- Première Fête franco-albertaine.
- Inauguration du cimetière St-Martin à Vegreville.
- Adrien Bussière passe au Secrétariat d'État à titre de directeur régional de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.
- Dévoilement du buste du juge Lucien Dubuc à Edmonton.

• SEPTEMBRE

- École publique à Edmonton: la commission scolaire dit non. Elle veut attendre les directives du ministère de l'Éducation.
- Le rapport Lamoureux-Tardif sur la gestion scolaire propose la création de 7 conseils scolaires francophones en Alberta.
- Inauguration du centre Marie-Anne Gaboury.
- Les deux premiers rapports du projet Vision d'avenir révèlent des chiffres dramatiques face à l'assimilation des francophones hors Québec.
- Le Théâtre français d'Edmonton présente un vidéo en français sur l'art de monter une pièce de théâtre.
- Recours judiciaire du Commissariat aux langues officielles contre Air Canada; le Commissariat les accuse de ne pas faire autant de publicité dans les journaux francophones hors Québec que dans les journaux de la majorité.

• OCTOBRE

- Peter Dunn est le nouveau délégué au Bureau du Québec.
- La deuxième tournée de consultation en province débute en vue d'une entente Canada-communauté avec le gouvernement fédéral.
- Étude en cours afin d'évaluer la situation des théâtres à Edmonton.
- La murale exécutée par Sylvie Nadeau est dévoilée à la station Grandin, à Edmonton.
- Marcel Polikar, francophone résidant à Edmonton, se rend à Toronto pour la semi-finale des Championnats du monde d'orthographe.
- La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) change de ton: finis les discours négatifs et nouvelle promotion du fait français.

• NOVEMBRE

- Le Conseil Français de l'ATA a 20 ans.
- Dépôt d'une demande pour une école dans le nord-est d'Edmonton.
- Fondation de l'Association des juristes d'expression française.
- Congrès de fondation de la Fédération des aînés francophones de l'Alberta.
- Lancement de la politique de l'ACFA sur les relations communautaires (multiculturalisme).
- Rond-Point: l'entente Canada-communauté est acceptée par la communauté avec de légères modifications.
- Une étude effectuée dans la région de Bonnyville révèle qu'il y aurait un nombre suffisant d'étudiants pour établir une école française dans cette région.
- Première pièce de théâtre sur l'assimilation des francophones dans l'Ouest «Il était une fois Delmas, Sask., mais pas deux fois», par les productions de l'ARC.
- Ouverture du musée à Bonnyville.
- La Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec débute ses travaux.
- Le gouvernement fédéral dépose ses règlements sur les langues officielles.

• DÉCEMBRE

- Inauguration de l'Ecole du Sommet à St-Paul.
- La tournée de consultation sur l'assimilation Vision d'avenir est de passage à Edmonton.
- Le comité pour une école publique francophone d'Edmonton part une nouvelle campagne de recrutement pour l'établissement de son école.
- L'auteur québécois Yves Beauchemin, devant la Commission Bélanger-Campeau, qualifie les francophones hors Québec de «cadavres encore chauds».
- Coupures à Radio-Canada: toutes les productions d'émissions françaises sont coupées à CBXFT, sauf le bulletin de nouvelles «Ce soir».
- Consultation à Rivière-la-Paix de la part du gouvernement provincial en ce qui concerne la gestion scolaire.
- Le Secrétariat d'État donne son appui au Centre scolaire et communautaire de Calgary.
- La Commission scolaire catholique d'Edmonton ouvrira une nouvelle école française dans le sud-est d'Edmonton.
- La première Canadienne a été canonisée: on l'appellera maintenant «Sainte-Marguerite d'Youville».

Des souhaits pour 1991

La tradition veut que l'on formule des souhaits au début d'une nouvelle année et la direction du journal ne veut pas faire exception.

Tout d'abord, nous souhaitons que le vent de démocratisation des pays de l'Europe de l'Est contribue à la PAIX dans le monde. Les tandems Gorbachev-Chevarnadze et Bush-Baker ont fait des efforts incroyables pour démilitariser les deux grandes puissances et c'est tout à leur honneur.

Nous souhaitons aussi que tous les pays s'unissent pour contrer l'Iraq et Saddam Hussein dans ses désirs de conquête. Nous souhaitons que le tout se déroule dans la négociation et la compréhension mutuelle et que le tout mène à une paix durable dans le Golfe Persique. Pour se faire, il faudra évidemment que les États-Unis et Israël acceptent de discuter du problème palestinien de bonne foi. C'est un problème qui doit être éventuellement résolu si on veut que la paix règne dans cette partie du monde.

Nous souhaitons la fin définitive de l'apartheid en Afrique du Sud et que les dirigeants noirs et blancs acceptent de partager le pouvoir. La majorité noire doit occuper la place qui lui revient et doit s'épanouir comme une nation forte et adulte. Mais encore là, la soif du pouvoir rend les choses assez difficiles.

Nous souhaitons, qu'au Canada, les communautés nationales autochtones, d'expression anglaise et d'expression française fassent preuve de maturité et s'assoient à la même table pour discuter de leurs problèmes communs. Il faut absolument que l'on sorte d'ici peu de cette stagnation dans laquelle est plongé le pays depuis juin dernier, pour le plus grand bien de tous.

Éditorial

Il faut cesser de mettre des cataplasmes sur des blessures sérieuses et parfois même mortelles. Il faut trouver une manière efficace de guérir le malade, notre pays, ou du moins ce qui en reste.

Nous souhaitons que le gouvernement Getty fasse preuve de maturité et démontre une volonté politique de bien traiter sa minorité de langue française en lui donnant la gestion de son propre système scolaire afin que la communauté d'expression française de l'Alberta utilise au maximum cet outil indispensable pour contrer l'assimilation qu'est l'Éducation.

Nous souhaitons aussi que la communauté francophone de l'Alberta négocie avec le secrétariat d'État une entente Canada/communauté lui donnant des outils efficaces qui lui permettront de vivre et de s'épanouir dans une atmosphère culturelle et communautaire agréable et répondant à ses besoins spécifiques.

Nous souhaitons que le Québec, qui vivra des moments décisifs au cours de cette année, reconnaisse l'importance de la minorité francophone hors Québec et la protège. La décision que les Québécois prendont probablement au cours de l'année, soit de se séparer ou de demeurer dans la Confédération, aura des répercussions incalculables sur la vie canadienne d'une façon ou d'une autre. Nous leur demandons de mûrir cette décision, d'éviter les réactions émotionnelles qui pourraient avoir des conséquences désastreuses, d'abord pour eux et ensuite pour le reste du Canada. Il est évident que nous ne pourrons que respecter cette décision, mais nous souhaitons qu'ils n'oublient pas les autres francophones de l'Amérique du Nord qui ont besoin d'eux.

Nous souhaitons que votre journal continue, grâce à son équipe et à ses dévoués collaborateurs, à vous donner un hebdo de haute qualité et que vous attendrez avec intérêt à chaque semaine. Il ne faut pas oublier que c'est VOTRE journal et comme tel il a un constant besoin de votre support, de vos commentaires et de vos suggestions constructifs.

Bonne et heureuse année!

PIERRE BRAULT

Commentaire

La frustration de l'unilinguisme ou du bilinguisme?

Selon le Edmonton Sun, avant Noël, une anglophone d'Edmonton aurait vécu une expérience que, nous francophones minoritaires, vivons depuis la promulgation de la Loi originale sur les langues officielles en 1969.

Elle aurait relevé une annonce fédérale unilingue française dans un autobus de la Commission de transport d'Edmonton et elle a naturellement été frustrée de ne pouvoir lire cette annonce dans sa langue maternelle, l'anglais. Et c'est vrai que c'est frustrant de ne pouvoir lire une annonce dans sa langue maternelle.

Toujours selon l'article, elle a logé une plainte auprès du bureau régional du Commissaire aux langues officielles à Edmonton. Selon elle, le fonctionnaire lui aurait parlé dans un très mauvais anglais, ce qui a ajouté à sa frustration.

Mais n'est-ce pas aussi, sinon plus frustrant, de se faire dire: «I'm sorry, I don't speak French!»? Sans vouloir prendre la part du fonctionnaire en question, au moins il a fait l'effort de lui répondre dans sa langue, l'anglais. On a une preuve de plus que la frustration n'est pas seulement pour les minorités mais que la majorité aussi vit certains moments intenses.

En ce qui concerne l'application de la Loi sur les langues officielles, la plupart des ministères ont encore beaucoup de travail à faire avant de satisfaire à la Loi. Et, selon nous, la nouvelle réglementation ne facilitera pas les choses. Il faut quand même reconnaître que certains ministères, même s'ils sont peu nombreux, font des efforts louables pour donner un service bilingue adéquat.

Cette nouvelle réglementation du Conseil du Trésor en ce qui concerne l'application de la Loi sur les langues officielles est, selon la F.F.H.Q., trop mathématique (voir article en page 3). La F.F.H.Q. appuie cette réglementation, mais elle a des réserves lorsqu'on propose que des petites communautés devraient représenter 5% de la population pour obtenir toute une gamme de services en français. On se retrouve encore avec le fameux problème de justification du nombre. La fameuse phrase: «...là où le nombre le justifie», encore fraîche dans nos mémoires, est à la base de nos revendications en matière d'éducation. Faudra-t-il repartir en guerre contre le fédéral en ce qui concerne la nouvelle réglementation? Le fédéral semble prendre plaisir à jouer aux statistiques mathématiques quand il parle des droits de la communauté nationale de langue française. C'est toujours la même chanson: «...là où le nombre le justifie» et avec la nouvelle réglementation c'est maintenant: si les francophones représentent 5% de la population et si on peut faire la preuve que la demande pour un service en français représente 5% de la demande totale durant l'année.

Le fédéral met toujours des «si», toujours des conditions quand il s'agit des droits de la minorité. La vitalité et le potentiel des institutions éducatives, religieuses, sociales, culturelles et économiques d'une minorité ne suffisent-ils pas pour jusitifer la mise en oeuvre de services en français?

Pierre Brault

• Nouveau directeur général

Sylvio Boudreau obtient le poste à la FCCF

OTTAWA - C'est avec une joie évidente que le président de la Fédération culturelle canadienne-française, M. Roger A. Lalonde, a dévoilé, au nom du bureau de direction, l'identité du prochain directeur général de l'organisme.

Au terme d'un processus de sélection qui a suivi l'ouverture du poste à l'échelle de la francophonie canadienne, le candidat retenu est M. Sylvio Boudreau, actuel directeur général adjoint de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. M. Boudreau assumera ses nouvelles fonctions au bureau national de la Fédération, à Ottawa, à compter du 21 janvier 1991.

En plus de posséder une vaste expérience comme gestionnaire au sein du réseau politique des francophones hors Québec, M. Boudreau ajoute une expérience éminemment pertinente dans la conduite de projets culturels de nature communautaire alliée à une carrière à temps partiel en tant qu'artiste visuel. Grâce à ses projets et actions dans ces deux derniers domaines, M. Boudreau a su développer une vision concrète de l'intégration artistes/communautés, laquelle constitue d'ailleurs l'un des éléments clés de la programmation de la Fédération culturelle.

Originaire de Tracadie, au Nouveau-Brunswick, le prochain directeur général de la Fédération culturelle canadienne-française a notamment participé à la mise en place du Festival international de la francophonie de Tracadie, et il connaît parfaitement les divers rouages de la diffusion culturelle pour avoir oeuvré au cours des dix dernières années à l'organisation de divers salons des métiers d'art et de «contacts» artistiques. Durant cette même période, il a collaboré à des productions de théâtres communautaires et il a récolté plusieurs bourses et distinctions artistiques pour la qualité de ses oeuvres d'art.

Âgé de 30 ans, M. Boudreau est responsable, au sein de la SAANB, de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités relatives au fonctionnement et à l'animation de ses dix-sept conseils de section. On lui a également confié la conduite de dossiers portant entre autres sur les communications, le tourisme culturel, la promotion de la langue française et de la culture acadienne, l'alphabétisation, les radios communautaires et la diversification des fonds.

«Le Bureau de direction, en choisissant M. Boudreau, a misé sur l'enthousiasme et le dynamisme de M. Boudreau, bonifiés par une expérience professionnelle solide et crédible» a mentionné le président de la FCCF, Roger Lalonde. «Il nous fut difficile de choisir en raison de l'exceptionnelle qualité des candidatures offertes, mais nous sommes convaincus que M. Boudreau est un excellent choix pour permettre à la Fédération de s'élancer avec confiance dans la décade menant à l'an 2000» a-t-il conclu.

Pensée de la semaine...

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne

(Louis Ratisbonne)

LE FRANCO: Télécopieur: 465-3647



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19.26$ - Étranger: 34.24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.





L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Réactions aux coupures

La résistance s'organise au pays

APF - La résistance contre les coupures de 108 millions à Radio-Canada s'organise au pays.

D'abord, sept syndicats d'employés de Radio-Canada ont formé un cartel représentant 3500 employés travaillant au Québec et dans les Maritimes.

Mme Pauline Payette, présidente de l'Association des réalisateurs (télévision) de Radio-Canada qui est à la tête de ce cartel, réclame un moratoire sur les coupures, de même qu'un véritable débat public sur l'avenir de Radio-Canada.

«Ce n'est pas d'hier que le démantèlement est commencé à Radio-Canada» dit Mme Payette. Elle donne l'exemple du service jeunesse de Radio-Canada, «qui a complètement disparu». Même les Montréalais paient le prix des coupures. Ainsi, le Montréal Ce Soir Plus, qui est entré en ondes en septembre dernier, a déjà perdu une dizaine de collaborateurs.

«Actuellement, Radio-Canada coûte 10 cents par jour par Canadien. On a décidé que les Canadiens ne voulaient pas payer 11 cents par jour» résume ainsi Mme Payette. Pourtant ajoute-t-elle, «il a été démontré maintes fois que les productions de Radio-Canada étaient moins chères que dans le privé».

Et les employés? «Il y a une grande tristesse chez les employés qui restent dit Mme Payette. Les employés tiennent ça à bout de bras. Les employés non syndiqués travaillent 12 heures par jour».

L'Association canadienne des journalistes qualifie les compressions budgétaires de «violente attaque contre le journalisme canadien».

«Ce que le gouvernement conservateur force la Société Radio-Canada à dire, c'est que la ville de Calgary est assez grande pour accueillir les Jeux olympiques, mais qu'elle n'est pas assez importante pour avoir sa propre station», a déclaré le président de l'association.

Le président de la Fédération des francophones hors Québec Guy Matte, pense qu'il revient aux téléspectateurs francophones de manifester leur désapprobation face aux coupures. «Ce qui est important, c'est que les francophones qui sont fâchés le laisse savoir... C'est à la population en Ontario, en Acadie, à se lever et à protester».

Les francophones de la Saskatchewan parlent de «tragédie pour les Fransaskois». Selon l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC), «c'est une vente aux enchères d'une grande partie du quotidien des francophones».

L'Association des parents du programme cadre de français parle «d'un nouveau coup asséré à la communauté francophone de Colombie-Britannique». L'association espère que les francophones de la province feront pression auprès de leurs associations locales, et que celles-ci mèneront une action commune «pour essayer de défendre les quelques heures de programmes régionaux qui leur sont arrachées».

Enfin le Village électronique francophone, un réseau télématique pancanadien, lance une conférence sous le nom de code de «radiocan», accessible à tous les «résidents» du village électronique. Toute personne ayant un ordinateur, un modem et un logiciel de communication peut s'abonner à ce réseau et communiquer ses inquiétudes et ses suggestions pour lutter contre les coupures, annonce les responsables de cet outil de communication qui a remplacé le perron de l'église! Il suffit de composer le 416-487-4857 ou le 416-754-3879 pour en savoir plus sur ce combat électronique.

• Après Radio-Canada

Le vent des compressions souffle-t-il sur les associations francophones hors Québec?

APF - Les associations provinciales et nationales qui oeuvrent pour les communautés francophones de l'extérieur du Québec pourraient à leur tour faire les frais de la médecine de cheval du gouvernement conservateur, et subir des coupures budgétaires à compter de 1992.

Les porte-parole de nombreuses associations ont appris de leur principal bailleur de fonds, c'est-à-dire le Secrétariat d'État, qu'il n'y aurait probablement aucune augmentation budgétaire pour l'année 1991-92. Les fonctionnaires fédéraux auraient même laissé entendre lors de leur réunion annuelle de concertation avec les organismes, que tout organisme qui dépendrait exclusivement du gouvernement fédéral, risquait



Aurèle Thériault

de disparaître d'ici à l'an 2000! Ce ne sont pas les organismes porte-parole qui sont spécialement visés par le gouvernement fédéral, mais tous les autres qui profitent des fonds fédéraux, selon un participant qui a assisté à cette séance d'information. Ottawa aurait même laissé entendre que le Nouveau-Brunswick et l'Ontario ont les capacités financières pour s'impliquer dans le financement des associations francophones.

Le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec qui a assisté à cette réunion, dit que le gouvernement fédéral ne retirera pas son aide financière aux communautés. «Ceux qui vont diversifier leurs services de financement vont être en meilleure posture» confirme cependant M. Thériault.

Ce «nouveau discours» des fonctionnaires fédéraux n'est cependant pas si nouveau. Dès 1979 et jusqu'en 1983 raconte M. Thériault, le gouvernement fédéral a préparé le terrain à des coupures budgétaires au sein des organisations francophones. Mais depuis 1983 ajoute le directeur général, le gouvernement avait abandonné cette approche.

M. Thériault n'est pas sans remarquer que ce retour au discours du début des années '80 coïncide avec les coupures au sein de la Société Radio-Canada. «C'est l'indication d'un éventuel désengagement financier de l'unité nationale». M. Thériault ne cache pas sa préoccupation. «Il ne faut pas accepter ce discours là. Le Canada a intérêt à investir dans les communautés».

En 1992, le Secrétariat d'État procédera à la reconduction de son programme quinquennal des langues officielles. La question est de savoir si le Secrétariat d'État n'en profitera pas pour ajuster à la baisse le financement des organismes francophones. «Nous on pense que ça prendra plus d'argent et plus de ressources de 1992 à 1997 pour faire le même développement qu'au cours des 10 dernières années».

Partenariat avec le Québec...

(suite de la page 3)

visiblement sympathiques, les porte-parole de la Fédération des francophones hors Québec et de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises ont profité de leur comparution devant la Commission Bélanger-Campeau, qui se penche sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, pour inviter le Québec à établir non seulement des relations administratives, mais également des relations économiques et politiques avec les francophones hors Québec.

Tout au long des soixante minutes de la comparution, la FFHQ s'est efforcée de démontrer, exemples à l'appui, que les Canadiens français n'étaient pas «une fiction politique pour ralentir le développement de la francophonie québécoise», mais une réalité vivante et dynamique. «Nous aussi nous sommes dans notre révolution tranquille. Visons un nouveau départ entre les francophones hors Québec et le Québec» a lancé Guy Matte, le président de la FFHQ.

Si le Québec accepte d'établir de nouvelles relations avec la francophonie canadienne, il devrait dès lors développer «un nouveau discours politique» suggère la FFHQ. «On demande un énoncé politique clair qui démontre l'intérêt de l'Assemblée nationale et du gouvernement du Québec, qu'il faut établir une relation privilégiée avec le Québec».

La FFHQ propose la création d'une commission parlementaire élargie sur laquelle siégerait des représentants du Québec et des francophones hors Québec, qui permettrait de faire le point à chaque année sur les dossiers communs. On demande aussi la signature d'ententes entre le Québec et les communautés francophones.

Pour la députée Jeanne Blackburn du Parti québécois, il est évident que le Québec a intérêt à établir des relations privilégiées avec les francophones hors Québec. «Plus nous pourrons communiquer en français, moins il y aura de tensions sur le Québec français». On le voit, l'hypothèse d'une zone tampon francophone entre le Canada anglais et le Québec fait son chemin au sein du parti souverainiste. De toute façon, les francophones hors Québec n'ont pas l'intention de s'établir au Québec advenant l'indépendance. «Nous ne sommes pas des Québécois en exil ou des francophones en vacances» a lancé M. Matte à propos d'une éventuelle «loi sur le retour».

Évidemment, il a été question de la souveraineté du Québec et de l'impact de cette décision sur l'avenir des francophones hors Québec. Là-dessus, M. Matte reconnaît «qu'une brisure complète entre le Québec et le fédéral ne nous rendra pas la vie plus facile», et que les provinces anglophones pourraient même remettre en question la Loi sur les langues officielles. Mais la FFHQ se garde bien de vouloir transmettre un message négatif aux Québécois. «On ne suppliera pas le Québec de ne pas poser ce geste... Nous sommes prêts à vivre avec les conséquences».

Le ton a légèrement monté à la fin de la comparution lorsqu'un député libéral a voulu savoir pourquoi la FFHQ avait attendu au mois de février dernier avant d'appuyer l'entente du lac Meech. «Est-ce que la FFHQ avait peur de la société distincte du Québec» a demandé le député. «Quand le Québec prend ses décisions, il les prend dans les intérêts supérieurs du Québec. Nous, quand on prend des décisions, on les prend en tenant compte des intérêts supérieurs des francophones hors Québec» a répliqué tout de go M. Matte.

• Autodétermination

Les Acadiens respecteront la décision des Québécois

APF - Les Acadiens du Nouveau-Brunswick reconnaissent aux Québécois le droit d'assumer leur propre destin politique, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils donneront leur bénédiction à n'importe quelle démarche politique.

«Tout au plus, nous pouvons vous assurer de notre compréhension et du respect que nous porterons envers votre décision» a expliqué la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick lors de sa comparution à Québec devant la Commission Bélanger-Campeau, qui se penche sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

On l'aura compris, les Acadiens ne peuvent pas s'engager plus à fond en faveur d'une option politique ou une autre, alors qu'ils auront à préparer leur propre vision de l'avenir en tenant compte des conclusions de la Commission Bélanger-Campeau.

La SAANB espère à tout le moins que «le nouveau Québec» qui sortira de ces travaux, saura garder une place spéciale pour les communautés francophones. On invite même le gouvernement du Québec à ne pas hésiter à collaborer directement avec la communauté acadienne, en concluant des ententes de coopération.

Tout comme les Franco-Ontariens, les Acadiens veulent établir des liens économiques avec le Québec. Ils citent en exemple la nouvelle affiliation entre le Mouvement Desjardins et la Fédération des caisses populaires acadiennes.

• Prêtre et motivateur

L'abbé Roland Bérubé laisse une oeuvre remarquable

par PIERRE BRAULT

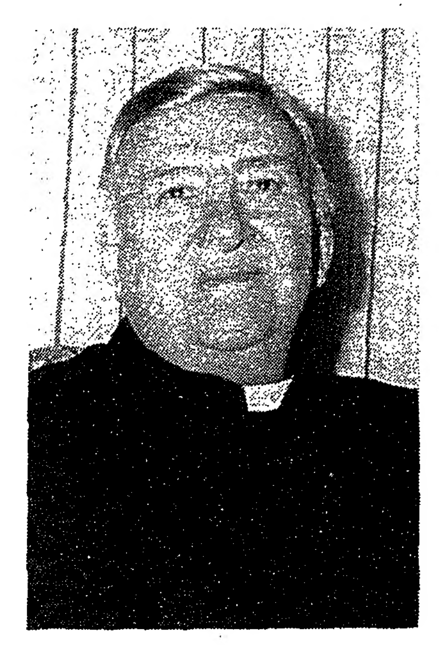
EDMONTON - Un prêtre très actif et un motivateur hors pair est disparu le 29 novembre dernier. En effet, l'abbé Roland Bérubé est décédé à l'âge de 81 ans, il était l'une des grandes figures du clergé séculier de langue française en Alberta, ayant donné près d'un demi-siècle au service de l'Église catholique.

Fils d'Alcide et d'Emma Bérubé, il vit le jour à Beaumont, le 3 novembre 1909. La grande famille Bérubé a été l'une des premières à habiter Beaumont, une paroisse qui a longtemps été reconnue pour l'homogénéité de sa population francophone.

Roland Bérubé a complété ses études classiques au Collège des Jésuites à Edmonton et termina ses études théologiques au Séminaire Saint-Joseph, alors voisin de l'église Saint-Joachim sur la 110e Rue à Edmonton. Il a été ordonné prêtre le 23 avril 1933.

De 1913 à 1942, le Collège des Jésuites a fourni plus de 25 prêtres séculiers et un nombre équivalent de religieux en Alberta. L'abbé Bérubé est l'un des derniers survivants de cette récolte.

Le clergé séculier a joué un grand rôle dans les paroisses de langue française de la province. Le clergé séculier était assigné aux paroisses comme Morinville, Legal, Bonnyville, St-Lina et une vingtaine d'autres. Selon ses amis, l'abbé Bérubé s'est impliqué dans une foule de choses et acceptait rarement un «non» comme réponse.



Abbé Roland Bérubé

L'abbé Bérubé exerça brièvement son ministère à Legal et Chauvin avant de se diriger vers St-Lina, une petite paroisse au nord de Saint-Paul. C'est là qu'il aida les fermiers à établir des coopératives et la première caisse populaire de l'Alberta en 1936 ainsi qu'un service local de téléphone durant les années 30.

Au cours des années 40, il persuada les habitants de Legal de bâtir leur propre centre récréatif et qui servirait aussi de salle paroissiale. En leur tordant un peu les bras, il a convaincu ses paroissiens de prendre leurs camions et d'aller démanteler un hangar à Claresholm au sud de Calgary et de le ramener à Legal pour le réassembler et en faire leur centre. Il a aussi contribué à la construction de l'église et du presbytère de Legal qui ont été détruits par un incendie en juin 1950.

Il a ensuite été curé à Lamoureux de 1950 à 1968 et a été le premier aumônier de prison de l'Alberta près de Fort Saskatchewan. Son dévouement durant 11 ans à la cause des prisonniers lui a valu en 1962 le Certificat de mérite de l'Association des aumôniers catholiques des services correctionnels de l'Amérique.

Il prit une demi-retraite en 1968 pour cause de maladie mais devint peu après aumônier des Parcs nationaux de l'Alberta durant l'été et d'une maison de convalescence de San Juan au Texas durant l'hiver.

Il se retira définitivement en 1981 et s'intéressa à écrire l'histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien et du Collège des Jésuites qui contient une liste complète des étudiants qui ont fréquenté cette institution et dont un grand nombre sont devenus des professionnels, des éducateurs et des politiciens.

L'abbé Bérubé a été une figure marquante du développement des francophones en Alberta. Il a toujours, tout comme ses confrères, incité ses paroissiens à fonder des cercles locaux de l'ACFA, à participer au financement de cette association et de la radio française en Alberta.

Il a marqué la vie franco-albertaine de son enthousiasme, de sa motivation, de son courage.

Le dimanche 2 décembre des prières ont été dites à la paroisse St-François d'Assise d'Edmonton. Les funérailles ont été présidées, le 3 décembre, par Mgr Joseph MacNeil, archevêque de l'archidiocèse d'Edmonton en présence d'une quarantaine de prêtres en l'église Saint-Vital de Beaumont et l'inhumation a eu lieu au cimetière de l'endroit.

Il laisse dans le deuil son frère Bertrand Bérubé et son épouse Margaret ainsi que de nombreux parents et amis.

• L'assimilation

On veut prendre les moyens pour la contrer

par RICHARD BLOUIN (collaboration spéciale)

SAINT-PAUL - Alors que la Commission nationale des parents francophones, d'après un article paru dans Le Franco le 30 novembre dernier, abandonne ces jeunes de douze ans et plus qui sont confrontés à la dualité linguistique, un groupe de parents de Saint-Paul tente de réaliser un projet-pilote mis sur pied par leur école et le Service des activités culturelles (SAC) de leur commission scolaire.

Alors que plusieurs organismes francophones mettent l'accent sur la gravité de la situation en ce qui concerne l'assimilation, ce groupe de parents francophones de l'école Racette passe à l'action en soutenant un projet innovateur permettant d'affermir l'identité francophone de leurs enfants.

Le projet est à la fois pédagogique, culturel, artistique, social et humain. Le professeur de la neuvième année francophone, monsieur Alain Leclerc, soutient que la meilleure façon de reconnaître son identité est d'en retrouver une semblable chez les autres. Ainsi, il a projeté l'étude d'une oeuvre de Mme Antonine Maillet, écrivain de renommée internationale, issue d'un milieu minoritaire francophone, et a poussé le défi jusqu'à prendre rendez-vous avec Mme Maillet pour aller la rencontrer, chez elle, à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick. De plus, les élèves auront, à l'intérieur même de leur programme d'étude, à monter une création collective qu'ils présenteront dans les écoles francophones de cette région.

Le rendez-vous avec Mme Maillet étant fixé, la Fédération des jeunes francophones du N.-B. a accueilli le projet avec grand enthousiasme et s'est engagée à s'occuper de l'hébergement, le transport et l'horaire des activités, vu l'éloignement qui sépare les deux provinces. Il est certain que la réalisation de ce projet permettra un rapprochement inévitable entre les jeunes issus de milieux minoritaires similaires.

Tout organisme dévoué au développement de la culture et de la langue françaises, en Alberta, particulièrement intéressé à apporter un appui concret à ce projet est prié de communiquer sans délai avec M. René Lafrance au 645-3571 ou avec M. Richard Blouin au 645-3537.

Arts et spectacles

Richard Séguin: Réflexion d'un auteur

On a les routes, l'intuition, les sentiers et l'autoroute le long du fleuve. Ils ont forgé les mots, travaillé dans le silence. Des guitares, des pianos remplis de rêves, de quoi passer des soirées entières à les écouter. Mais voilà, pour faire sienne l'intimité des mots du poète, nul endroit où aller. Dans les tiroirs: les chansons sont à l'endroit. Chanter dehors: le froid, les murs les guettent. Chanter dans les caves: ils sont encore seuls. Chanter devant les monuments: ça nuit aux touristes. Devant l'hôtel de ville: y a un pour cent de chance qu'on les écoute et encore. Dans les bars: y a trop d'alcool dans les micros et dans les cerveaux.



Richard Séguin

Je les ai croisés ces vagabonds, vagabondes avec leurs chansons dans la doublure d'un veston déchiré avec leurs tounes sur la banquette arrière d'un char scrap avec leurs chansons dans leurs sacs de voyage.

Il y a ceux et celles qui cherchent la rivière, la profondeur des eaux et l'osmose des voix et des mots. Y en a qui rêvent platine, une seule chanson pour atteindre le sommet du palmarès. Certains s'impatientent et ont du mal à sourire pendant que d'autres s'épuisent à séduire. Y a ceux qui ont les idées, la façon pour renouveler la désuétude de la forme. Il faut des décors, des éclairages, des écrans, des lasers, du climat, le brouillard, l'effet du début et le punch du rappel. Mais le divertissement devient dérisoire, on a perdu le texte de la chanson et chacun se faufile discrètement dans la marge à la poursuite du prétexte initial.

Dans les coulisses, les crooners, les «nymphettes» ont laissé leurs paillettes de côté et se sont payé des vestes de cuir usées dans les ruelles de misère qu'ils ne connaîtront jamais...

Dans les coulisses, le producteur interchange les vedettes en gardant le même ton triomphaliste: Génial, Jamais vu, Oeuvre majeure, Un Classique, Un Must! Voilà dix fois qu'il affiche: Hâtez-vous dernières représentations de l'artiste. Avec lui le courant d'air devient tornade, la tournée régionale devient l'épopée des capitales.

Quand le vagabond, la vagabonde demandent où se trouve le quai des lignes parallèles, l'étape après la suite des durs défis souterrains, l'industrie hésite, fait la moyenne, interroge attentivement les recettes, il vous faut demander au pouvoir public. Celui-ci le regard maladroitement soucieux leur répond: «Vous n'y songez pas, les trottoirs... qui va payer pour les pavés, les trottoirs, c'est une question essentielle de même que les budgets, les finances, les mandats, les crédits, le secteur privé... et les trottoirs! Variété, sachez qu'il faut taxer, imposition nécessaire, d'autorité publique, sachez aussi qu'il est impossible d'identifier la cause de l'absence des lieux de chansons.

Et partout on s'inquiète de la génération montante, de l'éternelle relève et du paysage sonore de la nouvelle chanson francophone. Et on s'essouffle en redondances, la tendance a changé vous savez, le public désabusé, on le dit, les projecteurs ont besoin de plus grandes ambitions bla bla bla... l'accord est dissonant.

Je les ai croisés sur le chemin des impatiences ces amoureux de la scène sans griffe et sans amertune laissant aux critiques l'ironie, le sarcasme et l'ennui. Je les ai croisés ces amoureux, ils ont dit qu'ils reviendraient demain habillés d'audace. Ils ont dit qu'ils reviendraient avec la beauté simple et fragile d'une chanson. Ils reviendraient dans la clarté du matin pour surprendre l'instant qui passe. (Source: Compositeur Canadien).

• Toute une fin de semaine

«La fièvre du vendredi soir!»

EDMONTON - L'Association locale d'improvisation d'Edmonton, (A.L.I.E.) accueille le Nouvel An avec une fin de semaine d'improvisation!

Vendredi le 11 janvier à 20h, la Société acadienne de l'Alberta affrontera l'école Maurice-Lavallée. Le samedi 12 janvier c'est la partie des étoiles! Quatorze de nos meilleurs joueurs (basé sur les statistiques de la première moitié de la saison 1990-91) formeront deux équipes afin de jouer une des parties ultimes de la saison!

Nous vous invitons à vous joindre à cette fièvre 1991!

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1991-1992, conformément à l'alinéa 46 (1)(a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.

Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaître les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 46 (1)(c) de la LTGO.

Les expéditeurs ci-après ont présenté une requête à l'Office national des transports, comme le prescrit l'alinéa 46 (1)(b) de la LTGO :

AgPro Grain
Agro Company of Canada Ltd.
Alberta Food Products
Alberta Terminals Ltd.
Alberta Terminals Canola Crushers Limited
Alberta Wheat Pool
Arborfield Dehy Limited
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors Ltd.
Central Soya of Canada Limited
Continental Grain Company (Canada) Limited
Dominion Malting Limited
Great Northern Grain Terminals Limited
Falher Alfalfa Ltd.
Louis Dreyfus Canada Limited
The Hudson Bay Dehydrators Mutual Limited
Manitoba Pool Elevators
N.M. Paterson & Sons Limited
North East Terminals Limited
Northern Sales Company Limited
Paddle Valley Product Limited
Palliser Grain Company Limited
Parkland Alfalfa Products Limited
Parrish & Heimbecker Limited
Pioneer Grain Company Limited
Prairie Malt (Canada) Limited
Rainbow Alfalfa Farms Limited
Robin Hood Multifoods
Saskatchewan Wheat Pool
Stow Seed Processors Limited
Tisdale Alfalfa Dehy Limited
United Grain Growers Limited
Westcan Malting Ltd.
X-Can Grain Limited

Type de réductions :

Réductions selon le nombre de wagons :
a) 18 wagons — 1,50 $ la tonne
b) 20 wagons — 1,75 $ la tonne
c) 50 wagons — 2,50 $ la tonne
d) 100 wagons — 3,50 $ la tonne

Réductions selon le volume :
a) De 0 à 5 000 tonnes — 0,75 $ la tonne
b) De 5 001 à 10 000 tonnes — 1,50 $ la tonne
c) Plus de 10 000 tonnes — 4,00 $ la tonne

Dispositions particulières

Réductions selon le nombre de wagons

a) *Pour chaque lot minimal de wagons, il faut que le chargement se fasse à une seule* installation et que la facture soit établie pour un seul expéditeur, d'un seul point d'origine à une seule destination.
b) Tous les wagons doivent être chargés dans les 24 heures précédant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être placés dans la rame de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
c) Ces réductions s'appliquent aux expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire est d'au moins 113,398 tonnes, ou 250 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 360 du tarif CN/CP W 4310.
d) Pour le déchargement, une période maximale de quatre jours est prévue aux endroits suivants : Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay).

Exceptions:

a) *Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions à destination* d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
b) Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
c) Les détournements ne sont pas autorisés.
d) Aucun privilège de traitement en route n'est accordé

Réductions selon le volume

a) Les réductions s'appliquent en fonction du taux et du tonnage relatifs à chaque point d'origine, pour la campagne agricole 1991/1992. Les clients qui possèdent plus d'une installation à un même point d'origine peuvent utiliser un tonnage global, comme le prévoit le tarif CN/CP W 4310.
b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions prenant naissance sur les lignes du CN, où le poids brut unitaire est d'au moins 113,398 tonnes (250 000 lb).
c) Elles sont calculées uniquement en fonction du tonnage excédant, pour chaque installation, la moyenne annuelle des expéditions pour les trois campagnes agricoles précédentes ; le tonnage minimal est fixé à 25 000 tonnes pour la campagne agricole 1991/1992.
d) *Elles ne sont valables que pour les expéditions* dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions

a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons citernes.
b) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
c) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

Dispositions générales

Le total annuel combiné des réductions selon le nombre de wagons et des réductions selon le volume ne dépassera pas, pour une installation donnée, une somme égale à cinq dollars multipliés par le nombre de tonnes faisant l'objet d'une réduction selon le volume.

Produits visés :
Les grains, plantes et autres produits figurant à l'annexe 1 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Points d'origine :
Sont ici visés tous les points desservis par les lignes du CN, comme il est établi dans le tarif CN/CP W 4310.

Destination :

ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE
Armstrong	Ridley
Thunder Bay	Prince Rupert
	Vancouver
	North Vancouver

Date d'entrée en vigueur :
Le 1er août 1991.

Référence tarifaire :
Tarif CN/CP W 4310

Contestation :
Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'elle sera lésée par la réduction de taux proposés peut, dans les 30 jours suivant la date de l'avis public, demander à la Commission l'autorisation d'en appeler en vertu de l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.* La demande doit être envoyée à:

**Madame Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports
OTTAWA
K1A 0N9**

Une copie doit également être envoyée à :

**Maître S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL
H3C 3N4**

CN le CÉRÉALIER NATIONAL

Le Comité de communication francophone de Calgary vous informe...

• Historique

Du «Baromètre» au Comité de communication

Les gens de Calgary se souviendront que le Centre de l'éducation permanente de Calgary, sous la coordination de madame Louise Huard-Peake, commençait en 1986 la rédaction et la distribution du Baromètre. Ce bulletin mensuel fut souvent l'outil principal de la nouvelle communautaire francophone à Calgary. Le Baromètre rejoignait de 2 500 à 3 000 personnes chaque mois.

En avril 1989, faisant face à un manque d'argent, la coordonnatrice du Centre de l'éducation permanente d'alors, madame Marie-Louise Hanna invita les organismes de la communauté francophone de Calgary à discuter d'une participation d'ensemble à un journal communautaire.

Aucune organisation ne pouvait fournir l'argent et le temps requis à la mise en marche du projet mais toutes y voyaient un besoin réel. Le petit groupe de négociation du Comité de communication francophone de Calgary se mit donc à l'oeuvre de discuter les détails d'une entente avec le journal Le Franco et le Secrétariat d'État.

Une subvention fut accordée par le Secrétariat d'État rendant possible l'embauche d'une coordonnatrice à temps partiel et Le Franco consentit à réserver les deux pages centrales, une fois par mois, pour la nouvelle de Calgary.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, on peut voir le début de ce projet qui, nous l'espérons tous, prendra de l'ampleur et répondra aux attentes des Calgaréens.

Communiquez avec Claire Dorion Chapman au 250 - 5001 pour passer vos nouvelles, annonces, commentaires et pour prendre ou renouveler votre abonnement au Franco.



Les membres du Comité de communication francophone de Calgary entourent Pierre Brault, directeur du journal Le Franco, Claire Dorion Chapman, coordonnatrice du projet et Micheline Paré, présidente du Comité.

(Photo Suzanne Sawyer)

Du vent dans les voiles

Les membres du comité de communication francophone de Calgary ont plusieurs raisons de célébrer.

Depuis près de deux ans, il y a eu étude, consultation, présentation d'un projet et finalement la réalisation d'un rêve: Calgary sur la scène de l'information locale et albertaine.

Si la presse écrite de Calgary a le vent dans les voiles, il faut dire que la participation des différents organismes a été et demeure importante. C'est pourquoi, il est bon de mentionner ceux et celles qui ont partagé leur temps et leurs efforts au sein du conseil d'administration. D'une façon particulière: Marlène Boëda, Thérèse Cameron, Émilienne Benson et moi-même déléguées à la négociation du projet et à la sélection des candidats... Les autres membres du conseil incluent Annette Labelle travaillant à l'élaboration des statuts et règlements du comité, Claire Soucy, Diane Benoit, Catherine Bruhat, Yves Flottat, Yves Chouinard, André Belzil et Roselyne Cyr.

Soulignons aussi la collaboration de madame Renée Delorme, agente de développement au Secrétariat d'État à Calgary. Ses conseils ont accompagné notre démarche et l'honorable Gerry Weiner, secrétaire d'État a choisi de soutenir notre projet dont les objectifs sont de fournir des outils de communication qui favorisent le développement de la communauté francophone de Calgary et sa visibilité.

Si Calgary se voit doter des deux pages centrales du journal Le Franco, c'est grâce à l'accueil, à la disponibilité et à l'intérêt de monsieur Pierre Brault. Il a été agréable de bâtir ce projet et de le voir devenir réalité par le biais d'une communication toujours positive et axée sur le respect de la communauté francophone.

Comme porte-parole des organismes et des membres de la francophonie, nous sommes choyés d'accueillir madame Claire Dorion Chapman. Son rôle de coordonnatrice du projet permettra à la région de Calgary d'exprimer «sa vie» culturelle, sociale, artistique, éducative... Le talent et la personnalité de Claire sont bien connus et nous lui souhaitons de vivre une expérience des plus riches avec nous, gens de Calgary et gens de l'Alberta.

Les membres du comité de communication francophone de Calgary profitent du lancement du projet pour souhaiter à la population locale et provinciale une année 1991 riche en découverte les uns des autres.

Micheline Paré
Présidente
Comité de communication francophone de Calgary

Du va et vient à l'ACFA régionale

Il y a du monde à l'ACFA ces jours-ci. En plus de ses deux employées régulières, Marlène Boëda agente de développement communautaire et Pierrette Lizotte secrétaire administrative, l'ACFA est l'hôtesse de nombreuses personnes travaillant sur des projets divers.

Antoinette Plouffe est l'agente de développement communautaire de la **Société de théâtre de Calgary.** Que vous soyez intéressés à essayer vos talents comme acteur ou actrice ou que vous vouliez développer de nouvelles connaissances dans les domaines de la diffusion de l'information par l'intermédiaire de la radio ou de la télévision, communiquez avec Antoinette, le matin, du lundi au vendredi au **250-5004.** Antoinette se fera aussi un plaisir de vous informer sur les activités de la Ligue d'improvisation de Calgary et sur les pièces de théâtre à venir.

L'annuaire téléphonique francophone est un projet de grande envergure. Six personnes s'efforcent depuis le 20 novembre de trouver tous les services, organismes, commerçants, professionnels et individus franco-

(Suite en page 9...)



Pierrette Lizotte et Marlène Boëda

son tour. Claire coordonne le projet du journal communautaire du **Comité de communication francophone de Calgary.** Ce projet est le résultat de plus d'un an de pourparlers entre les divers organismes francophones de Calgary, le Secrétariat d'État et le journal Le Franco. Entre autres, ses buts sont de fournir un outil de communication communautaire aux Calgaréens, d'aider à coordonner les activités de la communauté d'expression française et d'accroître la visibilité de la francophonie à Calgary. Pour ce faire, une fois par mois, les deux pages centrales du Franco sont réservées à la région de Calgary. Nouvelles sociales, culturelles et politiques, profils de Calgaréens, annonces variées et messages publicitaires y trouveront leur place.

Bon succès à tous et à toutes et merci à Marlène et Pierrette qui coordonnent le tout et veillent à ce que tous ces projets se réalisent en harmonie.

• Calgary en bref:

Calendrier social

JANVIER:

Club Inter, rencontre mensuelle le 17 janvier à 11h45 am.
École Sainte-Anne, tournoi de ballon panier
Ligue d'impro., les 11, 18 et 25. **Relâche** le 4 janvier
Réseau Femmes, rencontre à l'impro. le 18 janvier
Réunion du conseil d'administration de l'ACFA régionale de Calgary, le 14 janvier
Réunion du comité de communication francophone de Calgary, le 28 janvier

FÉVRIER:

Club Inter, 5e anniversaire, vendredi soir le 1er février
Ligue d'impro., chaque vendredi soir
Pour plus d'information, communiquez avec Claire au 250-5001

Va et vient...

(Suite de la page 8)

phones de Calgary. Ces gens sont Louis Bérard responsable de la formation, Michèle Litkowski secrétaire, Raynald Hébert, Andreja Semecnik, Daniel Ibechi Jr. et Allan Leier. Ils ont jusqu'au 19 avril pour recueillir ces noms. Les Calgaréens auront le plaisir d'utiliser leur nouvel annuaire francophone vers juin ou juillet 1991. Communiquez avec eux au **291-3427.**

Le **Comité de planification du centre scolaire communautaire de Calgary** y a aussi un bureau. Liette Tousignant en est la coordonnatrice. Le cercle des personnes déjà installées à l'ACFA a su s'agrandir et recevoir Liette avec chaleur.

Le 3 décembre dernier, **Claire Dorion Chapman** s'installait à



UNIVERSITÉ DE CALGARY
COURS EN FRANÇAIS
HIVER 1991

Le Groupe d'Action pour le Français, «French Language Action Group» (FLAG) s'occupe de promouvoir les cours en français depuis plus de 5 ans. Ce projet de cours a été mis sur pied pour répondre aux besoins des francophones et des francophiles désireux de poursuivre certains cours universitaires crédités en français.

Les cours ci-dessous seront offerts au semestre prochain (Hiver 91) et commenceront le 7 janvier 91. Il faut donc s'y inscrire le plus tôt possible au bureau du régistraire de l'université de Calgary.

ARCHÉOLOGIE
ARKY 325 (L.03) Les civilisations anciennes.
ÉCONOMIE
ECON 203 (L.08) Principes de macro-économie.
FRANÇAIS
FREN 365 (L.01) Le conte franco-canadien.
FREN 371 (L.01) Littérature d'enfance et de jeunesse.
FREN 491 (L.01) Le roman franco-canadien.
FREN 497 (L.01) Introduction à la langue parlée au Canada.
SCIENCES POLITIQUES
POLI 221 (L.07) Gouvernement et politique du Canada.
SOCIOLOGIE
SOCI 201 (L.09) Introduction à la sociologie.
RENSEIGNEMENTS:
Nadia Anton, coordonnatrice du projet de promotion du français: Centre français CHC301 tél.: 220-7226, télécopieur: 289-7287.

Ce projet est subventionné par le Secrétariat d'État (Canada) et le ministère de l'Éducation supérieure de l'Alberta.

Le OUI-LIRE
Librairie Le Carrefour de Calgary

Votre librairie Le Carrefour est heureuse de participer à cette première parution des «pages de Calgary» du journal **Le Franco.** Cette opportunité de vous transmettre de nos nouvelles est justifiée par votre désir de tout savoir sur les dernières parutions dans le monde du livre. Votre «oui-lire» vous parviendra régulièrement pour vous aider à faire vos choix dans vos lectures prochaines. Janvier est tellement gris, profitez-en pour passer des heures agréables en compagnie d'un bon livre. Voici quelques suggestions.

- Pour ceux qui ont lu **«Le chemin le moins fréquenté»,** l'auteur Scott Peck récidive avec **«Les gens du mensonge».** Il nous montre le mal autour de nous. Mais qui ne le voit pas? Il nous présente surtout une réponse positive au mal: l'amour. À lire par tous ceux qui reconnaissent l'amour comme une réponse aux maux de notre temps et de tous les temps.

- Dans son dernier roman, **«Le gamin»** paru aux Éditions de l'Hexagone, Claude Jasmin nous propose une dramatique où David, enfant de 12 ans, est kidnappé et trimballé dans nombre de pays par des terroristes qui se veulent des humanistes. Ne seraient-ils pas plutôt des fanatiques ou des illuminés? David nous raconte ses tribulations avec toute la simplicité d'un enfant de son âge. Il découvre soudain le monde compliqué des adultes et ne souhaite qu'une chose: continuer la vie simple de son enfance.

- **«Un dernier blues pour Octobre»** de Pierre Turgeon est une plongée au coeur des événements de la crise d'octobre 1970. Vous y retrouverez les chasseurs, les victimes, les traqués et les témoins qui tous, sous des noms d'emprunt, vous feront revivre ces événements qui ont marqué notre histoire. Ne pas s'y méprendre, c'est un roman. Conduit de main de maître vous serez littéralement emporté dans ce tourbillon de passion qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière page.

- Nouveautés en provenance du Manitoba français. D'abord signalons une **«Anthologie de la poésie franco-manitobaine»** parue aux Éditions du Blé. Il était temps qu'un tel recueil arrive pour faire connaître et apprécier plus de 35 poètes inconnus du grand public. Unique en son genre, cette anthologie est une excellente contribution à la connaissance de l'histoire littéraire du Manitoba. Aussi, l'auteure Annette Saint-Pierre vient de signer son troisième ouvrage **«Coups de vent»** qu'elle qualifie elle-même de roman du quotidien. Intéressant, frais et très actuel.

Nous vous souhaitons d'heureuses découvertes au cours de vos lectures et profitons de l'occasion pour vous présenter nos voeux pour une prospère et bonne année 1991.

Gisèle Marquis-Voyer
Claire Soucy

CONCOURS

??????????????

Concours
Nommez les pages
ACFA régionale de Calgary
10, 1916 B
30e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7B2

Date limite: **29 janvier 1991**

Le résultat sera publié dans le journal Le Franco du **9 février.**

Pour information:
250-5001
demandez Claire

TRÈS BEAU PRIX À GAGNER

Le Comité de communication francophone de Calgary cherche un nom qui identifiera les pages réservées à l'information de Calgary.

N.B.: Envoyez vos suggestions avant le **29 janvier 1991**

Concours
Nommez les pages
ACFA régionale de Calgary
10, 1916B - 30e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7B2

Je suggère: ____________
Nom: ____________
Adresse: ____________
Téléphone: ____________

Chevaliers de Colomb

Nouveaux venus ou chevaliers d'autres villes, si vous êtes intéressés à joindre le groupe du Conseil Dandurand de Calgary, veuillez communiquer avec Richard Bélanger au 275-0655.

La paroisse Sainte-Famille et son église ont besoin de votre support et les membres du Conseil Dandurand seront heureux de vous accueillir.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Dandurand 7212 ont leur réunion le deuxième mardi de chaque mois.

Cours «Ambulance Saint-Jean» au CEP de Calgary

Ce cours s'adresse surtout aux personnes qui travaillent avec les enfants mais aussi à ceux et celles qui sont responsables de groupes.

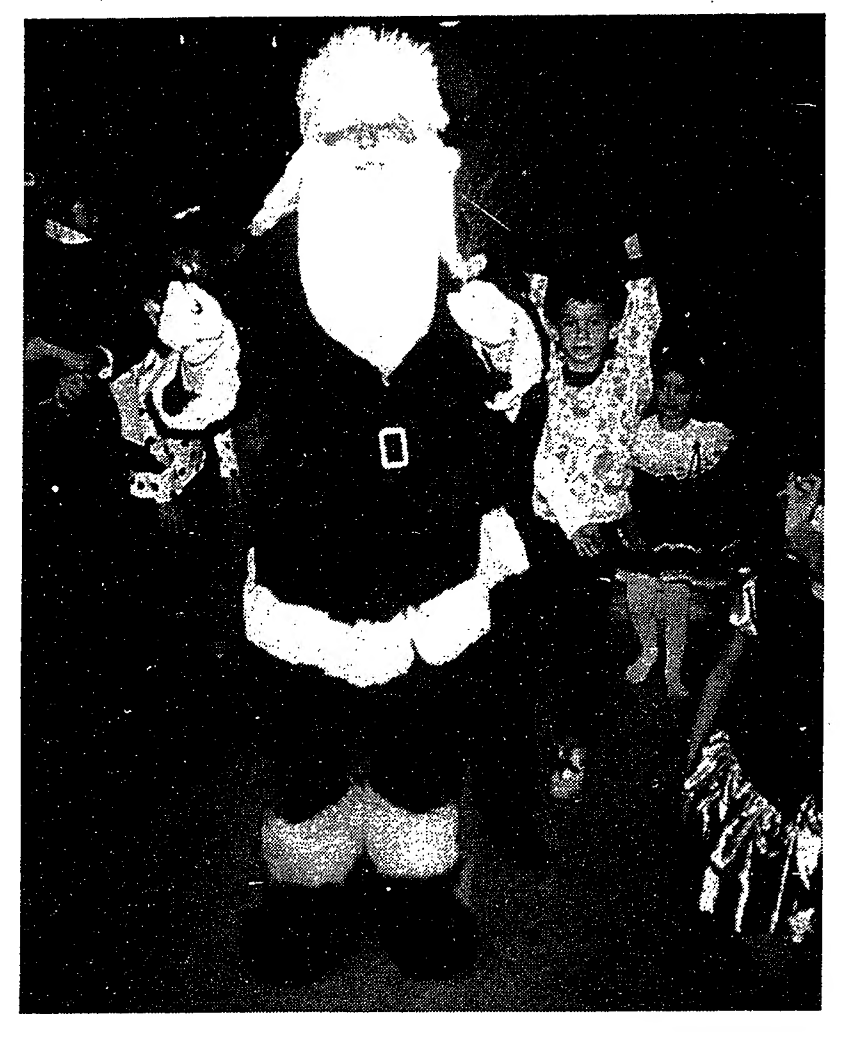
Le cours rencontre les normes de «Alberta Family and Social Services». Le contenu touchera les premiers soins, la respiration artificielle, le retour à la vie (réanimation cardio-pulmonaire), le contrôle de saignement et d'hémorragie, le traitement de brûlure et d'empoisonnement.

Le certificat national Ambulance Saint-Jean pour la réanimation cardio-pulmonaire sera décerné aux finissants.

Tous les mardis et jeudis du 22 janvier au 12 février 1991, de 19h à 22h15 au 332 - 6e Avenue s.e.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre de l'éducation permanente de Calgary au 297-4023.

Le Père Noël à Sainte-Famille



Comme par les années passées, le dépouillement de l'arbre de Noël des Chevaliers de Colomb organisé pour les enfants de la paroisse Sainte-Famille a fait beaucoup d'heureux.

Le 5 décembre dernier, après la messe de 10h30, plus de 150 paroissiens se sont rassemblés au sous-sol de l'église. Les Chevaliers de Colomb leur ont servi un déjeuner communion. Vers 13h, le Père Noël a fait son entrée. Il y avait environ 75 petits enfants qui l'attendaient avec impatience. Le bon vieux Père Noël a fait quelques danses avec eux et ensuite leur a tous donné des cadeaux. Ça a été une journée très agréable.

Je désire remercier, premièrement, monsieur Laurier Labelle et tous ses aides qui ont préparé cet excellent déjeuner et j'offre aussi un sincère merci à tous les commanditaires qui ont rendu cette journée possible.

Au nom de tous les Chevaliers de Colomb, je profite de cette occasion pour souhaiter aux Calgaréens et Calgaréennes une bonne et heureuse année, de la santé et de la prospérité en 1991.

Richard Bélanger
Député Grand Chevalier

AVIS IMPORTANT
SUCCÈS = NOUVELLES

Ces deux pages communautaires mensuelles vous offrent, groupes et organismes francophones de Calgary, l'occasion de vous faire connaître, de parler de vos projets, vos espoirs, vos succès...

Elles existent pour vous, comme un outil dont vous avez besoin.

Lisez-les, parlez-en et surtout, présentez-nous vos articles à chaque mois. La survie de ces pages dépend de votre participation continue.

Le Comité de communication francophone de Calgary

250-5001

Carrières et professions

LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES SASKATCHEWAN - RÉGION NORD

est à la recherche d'une

COORDONNATRICE

Exigences:
- Expérience en développement communautaire
- bonne connaissance de la problématique des femmes en milieu minoritaire
- grande disponibilité (être prête à travailler les soirs et les fins de semaine)
- habiletés en relations humaines
- expérience et habileté à travailler avec des bénévoles et en équipes
- démontrer de solides qualités de leadership
- bilingue: français/anglais
- habileté à gérer des ressources financières
- capacité d'analyse et de planification

des connaissances dans les domaines suivants seraient un atout:
- traitement de texte
- connaissance de la réalité fransaskoise.

Salaire: à négocier selon expérience et compétences

Entrée en fonction: dès que possible

Envoyez votre curriculum vitae avant **le 25 janvier 1991** à:

Alice Cullen, présidente
F.F.C.F. - région nord
1915 - 2e Avenue ouest
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 5C1

télécopieur: **(306) 953-7570**

Pour renseignements: **(306) 763-6510 (résidence) 953-7541 (bureau)**

DISTRICT SCOLAIRE NO 43
(Coquitlam)

ENSEIGNANT(E)S DU COURS D'IMMERSION FRANÇAIS K-12

Nous sollicitons des candidatures pour les postes d'enseignants du cours d'immersion français, de la maternelle à la 12e année, pour l'année scolaire 1991-92.

Compétences recherchées:
Formation pertinente en enseignement et/ou de l'expérience, aisance du français, connaissances pratiques de l'anglais, admissibilité au certificat d'enseignant de la C.-B.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de documents d'appui d'ici **le 18 janvier 1991 au plus tard** au:

Services du personnel
DISTRICT SCOLAIRE NO 43
(Coquitlam)
550, rue Poirier
Coquitlam, (C.-B.)
V3J 6A7

Nous allons tenir les entrevues **à Edmonton à la fin de janvier;** nous communiquerons avec les candidats choisis pour faire les arrangements.

Les candidats reçus seront tenus de signer un formulaire de décharge afin de permettre l'étude de tout dossier criminel préalablement à la confirmation de leur embauche.

Petro-Canada offre une excellente occasion à une personne qu'intéresserait la location d'une POSTE D'ESSENCE AVEC SERVICE et d'une STATION-SERVICE À TROIS BAIES DE SERVICE, situés à EDSON (Alberta).

STATION-SERVICE À LOUER

Une expérience de l'industrie automobile et de la mécanique serait souhaitable, mais les principales qualités nécessaires sont l'esprit d'initiative, l'enthousiasme et la volonté de s'intégrer à une équipe gagnante. Vous aurez également à faire un investissement.

En contrepartie, Petro-Canada vous assurera un soutien commercial exceptionnel, notamment en matière de publicité, de promotion et de techniques marchandes.

Veuillez envoyer votre curriculum vitæ à :

Gord Fabough
Produits Petro-Canada Inc.
Bureau 103
4209 - 99 Street
Edmonton (Alberta)
T6E 5V7



Emploi et Immigration Canada | Employment and Immigration Canada

DIVERS CENTRES D'EMPLOI DU CANADA EN ALBERTA ACCEPTENT MAINTENANT LES DEMANDES POUR LES POSTES D'AGENT DE PLACEMENT DES ÉTUDIANTS POUR LE PROGRAMME «EMBAUCHEZ DES ÉTUDIANTS» DE L'ÉTÉ 1991

Si vous êtes étudiant à temps plein au niveau post-secondaire, que vous retournez aux études en septembre et que vous désirez aider des étudiants à se trouver un emploi d'été, c'est problablement l'emploi qu'il vous faut!.

Communiquez avec votre **Centre d'emploi du Canada** local pour obtenir de plus amples renseignements.

Canadä

Du sang nouveau chez Les Voyageurs

par LINE MARTEL

CALGARY - «Les Voyageurs» c'est le nom qu'on donne au groupe de Francophonie jeunesse de l'Alberta de la région de Calgary. En effet, depuis octobre dernier, ce groupe connaît un regain de vie tout à fait remarquable. La principale raison de cet essor, selon la nouvelle présidente Andréa Brais, est la recrudescence de la participation chez les jeunes. Cette participation, Mme Brais est allée la puiser partout: «J'ai voulu ouvrir le cercle que nous avions déjà et je suis allée chercher des gens des écoles autour de nous. Ainsi, sur mon comité, je compte maintenant des membres qui viennent de 7 écoles différentes. Ces membres sont aussi nos porte-paroles dans ces écoles et j'espère ainsi entraîner un effet qui se multipliera sans cesse. Le membership de notre régionale est déjà passé de 15 à 35 depuis le début de mon mandat et je compte l'augmenter encore». Pour ce faire, madame Brais insiste sur la participation active de tous les membres ainsi que leur implication. Les résultats se font déjà sentir: beaucoup de nouvelles activités sont au programme, des levées de fonds, campagnes de sensibilisation, etc.

Les jeunes intéressés à faire partie de cette équipe dynamique peuvent communiquer avec Andréa Brais ou Luc St-Jacques à l'école Ste-Anne, au 262-2525.


Andréa Brais

Commentaire sportif

Le nouveau Mont Norquay

CALGARY - Pour les habitués du ski alpin ce centre de ski a toujours eu la réputation d'une montagne de petite envergure avec des pistes très difficiles et d'autres très faciles.

Situé à 5 minutes du centre-ville de Banff, seuls les skieurs désireux de pratiquer leur sport favori sans foule connaissaient cette magnifique montagne. Quand on fait du ski dans la région de Banff c'est souvent Sunshine Village et le Lac Louise qui nous intéressent. Mais enfin, pour plusieurs mordus du ski, l'attente à la queue leu leu en bas de la piste est terminée. Même s'il est à proximité de Banff, le Mont Norquay ne souffre pas de l'achalandage de ses deux voisins.

La route pour se rendre à Norquay est magnifique. Elle serpente la montagne et chaque courbe vous offre un nouveau paysage. Le centre est très bien protégé du vent, ce qui en fait un de ses atouts importants. Les 162 acres de terrains skiables nous offrent des conditions de ski pour tout calibre de skieurs. Le débutant trouvera 4 pistes faciles situées près du chalet. Pour les skieurs intermédiaires, 14 pistes faciles et moins faciles les attendent. Nos skieurs experts sont les plus choyés: des 11 pistes très difficiles qui leur sont offertes, 2 sont considérées comme hors piste et je vous confirme qu'elles sont très palpitantes.

Du côté de la chaise double «Norquay», c'est là qu'on retrouve nos skieurs casse-cous. Trois pistes de bosses et deux petits vallons attendent les plus braves. La double chaise «Cascade» sera utilisée par les débutants et la chaise quadruple «Spirit» desservira les experts ainsi que les intermédiaires. Une piste difficile, quatre pistes intermédiaires et quelques magnifiques sous-bois s'y trouvent.

La chaise quadruple «Mystic Express» plaira à toute la famille. Ses 7 pistes intermédiaires, les trois pistes d'experts et un petit vallon avec sous-bois font tous partie du nouveau développement. Cette section de la montagne va probablement devenir la plus populaire du Mont Norquay. Le seul problème de Norquay, c'est de faire savoir aux skieurs qu'il y a maintenant d'excellentes pistes intermédiaires pour eux. Pour la première fois en 60 ans d'existence, Norquay peut se vanter d'offrir des pistes qui concurrencent celles de Sunshine Village et du Lac Louise.

Les propriétaires du Mont Norquay ont misé gros sur le nouveau «look» de leur montagne, l'investissement en valait la peine. Le plaisir fou que j'ai eu à skier au Mont Norquay me l'a confirmé.

Réponses aux questions quiz du 14 décembre 1990:

Question #1 - Stan Mikita a remporté les trophées Lady Bing, Hart et Art Ross en 1966-67 et 1967-68.

Question #2 - Le gardien de but Georges Vézina, originaire de Chicoutimi.

Question #3 - Les Leafs de Toronto et les Hawks de Chicago le 20 février 1944.

Bonne Année!

Benoît St-Amour

• La bataille du livre se poursuit

On veut qu'Ottawa annule la TPS sur les livres

APF - Après avoir gagné la bataille contre la TPS à Québec, le monde du livre québécois tente maintenant de convaincre le gouvernement fédéral de ne pas imposer une taxe sur les livres.

Des représentants des éditeurs, des libraires, des presses universitaires, des salons du livre, des bibliothécaires, des écrivains et des imprimeurs n'ont toujours pas convaincu le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, d'abolir la TPS sur les livres qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1991. À l'issu d'une rencontre avec le ministre, le porte-parole de la coalition québécoise, Hervé Foulon, a indiqué que le ministre s'était contenté de proposer des programmes d'aide à l'édition, pour contrer les effets négatifs de la TPS. Or ces compensations financières, critique M. Foulon, ne sont que des subventions à l'édition, qui ne tiennent pas compte des libraires et des consommateurs.

«On veut une déclaration du gouvernement d'Ottawa comme quoi le livre sera exempté de la TPS».

Le ministre Masse a indiqué en Chambre que le gouvernement reconnaissait les difficultés vécues par l'industrie culturelle et le monde de l'édition, et s'est dit prêt à «analyser la situation».

La coalition a recueilli 250 000 signatures au bas d'une pétition dénonçant l'imposition d'une taxe sur le livre. Elle a également lancé une campagne intitulé «taxer le livre, c'est imposer l'ignorance», qui est vite devenu un slogan à la mode.

À Québec, le ministre des Finances Gérard D. Lévesque a reculé l'opposition grandissante contre l'imposition d'une taxe sur le livre, en annonçant qu'il annulait l'effet de la TPS sur les livres. Les acheteurs de livres se verront ainsi rembourser immédiatement la taxe de 8% que le Québec imposera dès le 1er janvier prochain.

Le Sénat majoritairement conservateur a déjà battu un amendement déposé par les sénateurs libéraux, qui aurait exempté le livre de la TPS. Le gouvernement est même obligé de rejeter toute forme d'amendement, sous peine de recommencer tout le débat sur la TPS à la Chambre des communes, alors qu'il ne reste que quelques semaines avant la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle taxe.

Bloc-notes

une courtoisie de...



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.
(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.
(J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville.
(J.A.)

CALGARY

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités en français pour parens et enfants (de 0 à 5 ans). Si vous désirez vous joindre au groupe, téléphonez-nous, nous vous avertirons de la prochaine activité qui sera organisée et vous pourrez en faire partie. Communiquer avec Michelle Bisson au Centre de l'éducation permanente au 297-4023.
1/2

Ne manquez pas l'Éventail 1991 le 19 janvier au gymnase de l'école Sainte-Anne, 1010-21e Avenue S.E. de 12h à 17h.
18/1

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.
(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Garderie d'immersion française. On veut mettre sur pied une garderie d'immersion française pour les petits de 3 et 4 ans à l'école catholique St.Angela. Si intéressés, s.v.p. contacter Irma au 475-0846 ou Émilie au 475-6322.
25/1

Êtes-vous intéressé(e)s? À collaborer à l'avancement de différents dossiers: - Alphabétisation - Reconnaissance des Acquis. À écrire des articles sur un des aspects: Femmes Francophones et Éducation. À contribuer à toutes les autres activités... À recevoir de l'information. Contacter Action Éducation Femmes de l'Alberta: Catherine Bertraud-Picard au 467-0185.
1/2

Le comité Action Éducation Femmes de l'Alberta se rencontrera le 16 janvier à 19h au local de la FPFA, 8925-82e Avenue, #205 à Edmonton. Pour plus d'informations, s'adresser à Catherine Picard au 467-0185.
18/1

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.
5/91

RIVIÈRE-LA-PAIX

Au club Étoile de Girouxville. Tous les mardis et jeudis à 13h30 «Quilles sur tapis». Rolande 323-4857. Le mercredi soir, soirée de cartes Aldéa, 323-4682.
1/2

Cours d'alphabétisation au centre culturel de Tangent, le mardi soir 17h30. Débutant, intermédiaire ou fonctionnel 359-2126 ou 359-2388.
1/2

Programme préscolaire du CREF. Jardinière: 9h30 à 11h30, le mardi: à Marie-Reine, le mercredi: à McLennan, le jeudi: à St-Isidore, le vendredi à Girouxville. Prématernelle: 13h à 15h, les mardis et jeudis: à Jean-Côté, les mercredis et vendredis: à Falher.
1/2

Le Club d'âge d'or de Marie-Reine organise une soirée d'activités tous les vendredis au Centre culturel.
1/2

Le club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis.
1/2

Amateurs de fleurs et jardins. Projet de rencontre mensuelle à St-Isidore pour personnes intéressées à partager leurs expériences de jardinage. Entre ami(e)s, nous partirons des plantes à fleurs et légumes. Choix de graines, catalogues disponibles, échanges de plants etc. Pour plus d'information: Louise 624-8063.
1/2

SAINT-PAUL

Lancement du livre historique de St-Paul-St-Édouard au centre d'Âge d'Or de St-Paul, le samedi 19 janvier 1991. Invitée d'honneur: Soeur Marguerite Létourneau, supérieure générale des Soeurs de la Charité de Montréal. Info: Cécile au 645-6054 ou Simone au 645-3426.
18/1

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel.
(J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois de 11h à midi.
(J.A.)

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CENTRALTA

Un lot à vendre. Appelez Marcel à Morinville entre 8h et 20h au 939-3396.
18/1

EDMONTON

Mécanicien offre ses services de réparation d'auto, de moto, de bateaux, d'hydraulique, de motoneige. Carosserie et peinture sur estimé. Daniel: 478-4142.
1/2

PRIÈRE À SAINT-JUDE
Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen. G.R.G.

Ça vaut la peine de le voir.

HÉRITAGE ALBERTA 1990
PRIX DE DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE

DEMANDE DE CANDIDATURES

Si vous connaissez quelqu'un qui donne son temps, ses talents et ses efforts bénévolement pour la préservation et le développement des ressources linguistiques en Alberta, s.v.p., laissez-nous le savoir. Les candidats doivent habiter l'Alberta, être enseignants de langues ancestrales, administrateurs scolaires ou parents d'enfants fréquentant une école de langues ancestrales.

Nous sommes à la recherche de candidatures dans les catégories suivantes:

Prix pour réalisation remarquable:

Les candidats pour ce prix comprennent les personnes qui ont réalisé un projet majeur et contribué au développement des langues ancestrales.

Prix de service: Les personnes qui, depuis cinq ans ou plus, sont au service de la communauté pour développer l'enseignement des langues ancestrales, peuvent être mises en nomination dans cette catégorie.

Date limite pour les mises en candidatures: le 25 janvier 1991.

Les Prix seront présentés le 8 février 1991, à Edmonton. Pour de plus amples informations et/ou obtenir des formulaires de nomination, contacter les agents communautaires aux bureaux de la Commission Multiculturelle de l'Alberta, aux endroits suivants:

Edmonton	427-2927	Lethbridge	381-5236
Calgary	297-8407	Fort McMurray	743-7472
Red Deer	340-5257		





Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées, pour ls projets ou services mentionnés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, 12e étage, Zone 2, Place Canada, 1100 - 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, jusqu'à la date limite déterminée.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau de **Transports Canada** à l'adresse mentionnée ci-haut, sur paiement du dépôt applicable pour chaque jeu de documents, accepté sous la forme d'un chèque certifié à l'ordre du Reveveur général du Canada. Téléphone 495-3932 ou télex 037-2469.

NO DE DOSSIER: SS3086

PROJET: Services d'entretien, nettoyage de l'édifice du Centre des opérations aériennes, Aéroport international d'Edmonton, Edmonton, Alberta.

DATE LIMITE: le 30 janvier 1991 **DÉPÔT:** 50 $

RÉUNION D'INFORMATION: Une visite des lieux est prévue pour le mardi 15 janvier 1991 à 10h. Les contracteurs intéressés doivent se rendre au bureau du Commissionnaire dans le foyer du Centre des opérations aériennes de l'Aéroport international d'Edmonton, Edmonton, Alberta.

INFORMATIONS TECHNIQUES ET CONCERNANT L'OFFRE: R. kotch, gestionnaire des contrats (403) 495-3933.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission.

Les soumissions doivent aussi être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin.

La plus basse ou toute autre soumission ne seont pas nécessairement acceptées.

Canada

• Du grand art à l'école St.John

Un Toastmaster pour les plus jeunes

par RICHARD GAGNON

FORT McMURRAY - Le programme des «Toastmasters» offre aux jeunes la possibilité de développer l'art oratoire et de se mesurer entre eux dans un esprit loyal, équitable et constructif. Vendredi le 7 décembre dernier avait lieu à l'école française St.John, un concours d'art oratoire pour les étudiants de la quatrième à la septième année. Cette épreuve a été organisée par Mme Collette Ulliac et Mme Huguette Monette, toutes deux du comité de parents.

Les jeunes de la quatrième et cinquième année, dirigés par Mme Yolande Boudreault, professeure titulaire, ont démontré une maîtrise de soi, une conviction et une préparation exemplaires. Ils se sont exprimés à travers des sujets qui les tiennent à coeur. Renée Dubé a mérité la première place pour la classe de la quatrième année. En cinquième, les honneurs se sont partagés entre Renée Ouellet et Véronique Sheehy.

Les élèves de la sixième et de

(Suite en page 15...)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 5 au 11 janvier 1991

SAMEDI
- 17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 17h12 **VIRAGES**
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Québec à Montréal
- 20h30 **LA BANDE DES SIX**
- 21h30 **SAMEDI PM**
- 22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h08 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Coupable d'innocence

DIMANCHE
- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h12 **DÉCOUVERTE**
- 19h00 **STAR D'UN SOIR**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Pauvre parmi les riches
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h17 **CINÉ-CLUB:** Boudu sauvé des eaux

LUNDI
- 17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **UN SIGNE DE FEU**
- 22h00 **DALLAS**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA** Haute société

MARDI
- 17h00 **LA COUR EN DIRECT**
- 17h30 **SUPER SANS PLOMB**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MANIGANCES**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **CORMORAN**
- 22h00 **MÉTROPOLIS**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA** Les désaxés

MERCREDI
- 17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
- 17h30 **COMMENT ÇA VA**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MUSICOLORE**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
- 22h00 **ENJEUX**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA:** Le phare du bout du monde

JEUDI
- 17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
- 17h30 **LE GRAND REMOUS**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **GÉNIES EN HERBE** Western Canada vs Sir Winston Churchill
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LES FILLES DE CALEB**
- 22h00 **LANCE ET COMPTE**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA** Parole de flic

VENDREDI
- 17h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 17h30 **UNE RÉALISATION DE...**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **LA MER À VOIR**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **SÉRIES PLUS** Les tisserands du pouvoirs
- 23h00 **L'HEURE G**
- 24h00 **CINÉMA** Le coeur est un chasseur solitaire



Semaine du 5 au 11 janvier 1991

SAMEDI
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
- 17h30 **THALASSA**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **STARS 90**
- 20h05 **JEUNE CINÉMA**
- 21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h25 **STARS 90**
- 24h00 **JEUNE CINÉMA**
- 01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
- 17h30 **7 SUR 7**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **CARACTÈRES À LA PASSION**
- 19h50 **CINÉRAMA**
- 20h45 **SENTIERS DU MONDE**
- 21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **CARACTÈRES**
- 23h45 **CINÉRAMA**
- 24h40 **SENTIERS DU MONDE**
- 01h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **COMÉDIE D'UN SOIR**
- 20h35 **VIVA**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **COMÉDIE D'UN SOIR**
- 24h20 **VIVA**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **TOUS À LA UNE**
- 20h10 **FAUT PAS RÊVER**
- 21h05 **CARABINE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **TOUS À LA UNE**
- 23h50 **FAUT PAS RÊVER**
- 24h45 **CARABINE**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TEMPS PRÉSENT**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 20h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 20h30 **L'OEIL EN COULISSES**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 23h40 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 24h10 **L'OEIL EN COULISSES**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TELL QUEL**
- 18h00 **L'ARMÉE DE L'OMBRE**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **ÉTOILE PALACE**
- 20h00 **LE SOUFFLE DE LA LIBERTÉ**
- 21h00 **MONTAGNE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **ÉTOILE PALACE**
- 23h40 **LE SOUFFLE DE LA LIBERTÉ**
- 24h40 **MONTAGNE**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI
- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **C'EST À VOIR**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **TÉLÉOBJECTIF**
- 19h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 20h30 **LIVRES PARCOURS**
- 21h00 **CARRÉ NOIR**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **TÉLÉOBJECTIF**
- 23h10 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 24h10 **HOTEL**
- 24h45 **CARRÉ NOIR**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	



(Suite de la page 14)

la septième année, dirigés par M. Léo Boudreault, professeur titulaire, se sont distingués par la qualité, les détails et l'intelligence de leurs discours. Encore là, les sujets étaient au choix des participants. David Doucet et Lee Saliba ont mérité la première place pour respectivement la sixième et la septième année.

Nous tenons à mentionner la grande qualité des participants et de l'organisation du concours. Le tout a su impressionner les juges, membres des «Toastmaster» Les Pionniers de l'Ouest.

Le côté éducatif de ce concours aura permis aux élèves de construire un discours, de contrôler le trac et de bien parler en public. Les participants ont démontré qu'ils en étaient capables. De plus, ils ont fait transparaître qu'un jour, d'autres francophones sauront prendre la gouverne de la société.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

CALENDRIER CULTUREL JANVIER 1991

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

4 ST-ISIDORE - Le club Au Bar Bar est ouvert, apportez vos cartes, vos jeux de société ou votre instrument de musique et venez vous amuser.

6 BONNYVILLE - Fêtes des Rois - Les membres de l'exécutif et les employés organisent une soirée spéciale en l'honneur de tous les bénévoles qui aura lieu à la salle de «Bonnyville Beach». Pour plus d'information: 826-5275.

6 TANGENT - Le Club des aînés. Souper à 17h30 au centre culturel suivi d'une soirée sociale.

9 EDMONTON - Rencontre de ENTRES FEMMES. Thème: «Les problèmes de l'environnement». Pour plus d'information: Nicole au 461-0609.

11 EDMONTON - L'Association locale d'improvisation d'Edmonton - au Théâtre Popicos à 20h. Matchs: SAA - MLA. Pour plus d'information: Eveline Hamon au 469-0829.

11 GIROUXVILLE - Le Club Étoile de Girouxville - Souper annuel et soirée à 17h. Appelez Lucie au 323-4660.

11 ST-ISIDORE - Le club Au Bar Bar est ouvert, apportez vos cartes, vos jeux de société ou votre instrument de musique et venez vous amuser.

12 EDMONTON - L'Association locale d'improvisation d'Edmonton - au Théâtre Popicos à 20h. Match des étoiles (12 meilleurs joueurs). Eveline Hamon au 469-0829.

12 EDMONTON - La paroisse Saint-Thomas d'Aquin célèbrera la fin des paiements de l'hypothèque de l'église à 19h30 au Bonnie Doon Community Hall. Pour plus de renseignement, composez le 469-4182.

16 EDMONTON - Rencontre de ENTRE FEMMES. Thème: «Bien nourrir ses enfants». Pour plus d'information: Nicole au 461-0609.

16 GIROUXVILLE - Le Club Étoile - Souper à la fortune du pot à 17h30. Pour plus d'information: Yvonne au 323-4828.

18 EDMONTON - L'Association locale d'improvisation d'Edmonton - au Théâtre Popicos à 20h. Matchs: TFE - FAC. Pour plus d'information: Eveline Hamon au 469-0829.

18 FALHER - Session «Ma vie de couple» offerte aux couples. Débute la fin de semaine du 18 janvier. Pour plus d'information: Lynn au 837-2358.

19 BONNYVILLE - Fête-Bingo - Soirée pour les bénévoles du bingo au centre culturel. Pour plus d'information: 826-5275.

19 JEAN-CÔTÉ - Divers ateliers pour les parents seront offerts à l'école Héritage. Sujets: Parents/enfants/éducation. Pour plus d'information: Monique au 624-8264.

23 EDMONTON - Rencontre de ENTRE FEMMES. Thème: «Je fais la grève de la vaisselle». Pour plus d'information: Nicole au 461-0609.

23 EDMONTON - Ciné-Femmes présente «Apprendre... ou à laisser» au théâtre de l'Office national du film à 19h30.

25 EDMONTON - L'Association locale d'improvisation d'Edmonton - au Théâtre Popicos à 20h. Matchs: FJA - MLA. Pour plus d'information: Eveline Hamon au 469-0829.

25 et 26 EDMONTON - Métro-Cinéma présente «Pierrot le fou» au théâtre Colin Low de l'Office national du film, au rez-de-chaussée de la Place du Canada à 20h. Pour plus d'information: 425-9212.

25 au 27 EDMONTON - Faculté Saint-Jean - Carnaval: bistro, activités extérieures, soirée d'amateurs, bal masqué carnavalesque, brunch. Pour plus d'information: 465-8700.

26 TANGENT - Ouverture officielle du centre culturel Tangent. Pour plus d'information: ACFA régionale de Rivière-la-Paix au 837-2296.

26 TANGENT - Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix. Pour plus d'information: ACFA régionale de Rivière-la-Paix au 837-2296.

26 BONNYVILLE - Spectacle avec artistes locaux et invités spéciaux - Les invités sont Cécile Biron, Roger Pellerin et Phyllis Newma. Vous aurez aussi l'occasion d'entendre Ghislain et Mario Bergeron d'Edmonton. Cette soirée est organisée par le comité de spectacles. Pour plus d'information: 826-5275.

30 EDMONTON - Rencontre de ENTRE FEMMES. Thème: «L'Église catholique en 1991». Pour plus d'information: Nicole au 461-0609.

31 EDMONTON - Souper-causerie au Club Royal Glenora (11160 River Valley Rd.) à 18h30. Thème: Vivre en ordre. Conférencière: Lorraine Dumont. Pour plus d'information: ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401.

Lettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Le 18 décembre 1990

Monsieur David Colville
Président
C.R.T.C.
Ottawa, Ontario
K1A 0N2

Monsieur,

C'est avec consternation que j'ai appris les coupures sauvages effectuées par la Société Radio-Canada dans sa programmation locale le 5 décembre dernier. En Alberta les émissons SMAC, Génies en herbe, Ce Soir Dimanche et le Carnet disparaissent. Nous en sommes réduits à deux heures et demie de production locale par semaine.

La Société Radio-Canada ne respecte pas selon nous son mandat de diffuseur national en amputant ainsi sa programmation. La régionalisation de ses services ne tient plus qu'à un fil. Toutes ces émissions à vocation éducative et culturelle dont notre jeunesse était friande ne sont plus que des souvenirs. N'y aurait-il pas lieu de tenir une enquête sur la façon dont ces restrictions budgétaires affectent le mandat de cette Société d'État?

Vous n'êtes pas sans savoir que les francophones de l'Alberta ne peuvent profiter des services d'un autre canal français de télévision. La seule chaîne locale de télévision française est CBXFT. Nous n'aurons pas le loisir comme nos compatriotes anglophones de nous tourner vers une autre chaîne. On nous supprime un service minimum crucial à notre survie.

Je m'adresse à vous dans l'espoir que vous saurez entreprendre des mesures rigoureuses afin de faire revenir à la raison ces gens qui sapent notre service national de la radiodiffusion et de télédiffusion. Je crois qu'il est essentiel que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes étudie cette situation qui prive les francophones de l'Alberta de services essentiels en matière de communication.

Je vous prie d'accepter, Monsieur Colville, mes salutations distinguées.

La Présidente

France Levasseur-Ouimet

c.c. Patrick Watson, Président désigné, Société Radio-Canada
Marcel Masse, Ministre des Communications
Gérard Veilleux, Président Société Radio-Canada